

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

# Le quotidien du peuple

SAMEDI 14  
DIMANCHE  
15  
FÉVRIER  
1976

N° 111

1,50 F

Belgique : 15 F

Commission paritaire n° 56 942

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

## Les modèles de Monsieur Poniatowski POLICES FRANÇAISE ET ALLEMANDE RENFORCENT LEUR COLLABORATION

A l'issue de sa rencontre avec Schmidt, Giscard déclarait que les points de vue entre la France et l'Allemagne sont souvent «parallèles» et quelquefois «identiques». Si ces deux «grands» de l'Europe sont rivaux, en effet, pour s'assurer le rôle prépondérant dans la construction de l'unité européenne, il ressort en tout cas un point de convergence de la rencontre de Nice : la coordination de leurs polices dans la lutte contre «le terrorisme». Les projets que cachent ce mot ont de graves conséquences pour les luttes révolutionnaires des deux peuples.

La bourgeoisie allemande, prenant prétexte de la lutte contre les attentats terroristes, n'a cessé de renforcer son arsenal répressif remet-

tant en vigueur les vieilles traditions autoritaires et anti-communistes qu'elle a toujours conservées malgré la faillite du nazisme.

Un décret «anti-terroriste» de 1972, permet d'exclure de la fonction publique les personnes «hostiles à la constitution» c'est-à-dire ceux qui sont accusés d'avoir des opinions «marxistes». Cette chasse aux sorcières vise des centaines d'enseignants. L'ordre des avocats exclut des dizaines d'avocats progressistes. L'ordre des médecins en fait autant. Les directions social-démocrates des syndicats appliquent ce décret anti-terroriste aux travailleurs combattifs qui s'opposent à leur ligne de collaboration de classe.

Le nouveau code pénal, appliqué depuis plus d'un an, permet d'exclure du tribunal les accusés s'ils risquent de «troubler» les débats, ainsi que leurs avocats qui peuvent même se retrouver en prison et se voir retirer le droit d'exercer leur profession.

Sans parler des barbares policiers quotidiens, des écoutes téléphoniques pratiquées à grande échelle et sans fausse pudeur, ainsi que de contrats de locations d'appartements qui permettent aux propriétaires d'expulser immédiatement un locataire soupçonné d'être révolutionnaire.

Par contre l'appareil d'Etat est resté truffé de nazis qui étaient cependant condamnés à mort en France après la guerre comme le criminel Fritz

Merdtsche chef de la gendarmerie à Orléans et qui est resté juge à Francfort jusqu'en 1960 avant de devenir rédacteur en chef d'une revue juridique.

Voilà ce qui constitue un modèle de référence pour Lecanuet et pour Poniatowski. Voilà des éléments qui font partie de la coopération entre les deux pays, de la coordination de leurs polices.

Et le gouvernement giscardien s'est lui-même distingué dans les derniers mois par son renforcement autoritaire, ses atteintes aux libertés démocratiques : les CRS envoyés contre les travailleurs occupant leurs usines, les perquisitions de locaux et de militants syndicaux, leurs arrestations et inculpations devant la Cour de Sécurité de l'Etat. Et, à travers l'orchestration de campagnes de presse, l'amalgame entre le terrorisme de bandit et les ouvriers combattifs, les révolutionnaires est une attitude systématique du gouvernement giscardien dont la similitude avec celui de l'Allemagne est frappante.

Cette convergence entre les bourgeoisies allemande et française représente une menace pour la classe ouvrière : c'est un pas franchi dans l'atteinte aux libertés démocratiques. On ne peut le tolérer. Et nous n'admettons aucune remise en cause des droits démocratiques que la classe ouvrière utilise dans sa lutte révolutionnaire contre le capitalisme.

## ARMÉE Voir page 3 TOUJOURS DEUX EMPRISONNÉS

Marche nationale pour  
la libération  
des emprisonnés

DIMANCHE, 10H, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

## Un an après la loi Veil 6 INCULPATIONS POUR UN AVORTEMENT



voir page 6

### SOMMAIRE

- Papinsky . 85
- Pop music ou musique populaire ? -p. 8-
- jours de grève de la faim -p. 3-
- sidérurgie : les restructurations dans les usines de la Chiers -p.4-
- dossier Dii-bouti -p. 9-
- Solmer, Rhénalu : luttes ouvrières -p.5-
- la vie du journal -p. 10-
- téléphone : une réorganisation qui profite à qui ? -p. 7-
- «Etoile Rouge sur la Chine» d'Edgar Snow notre feuilleton -p. 11-
- Espagne : une semaine de lutte -p. 12-



# IMPÔTS

Tiers provisionnel, déclaration de revenu

## NOUVEAUX SACRIFICES POUR LES TRAVAILLEURS

«UN EFFORT DE SINCÉRITÉ» ?

La campagne engagée l'année dernière contre la fraude fiscale, avec la mise en place d'un soi-disant «rouleau compresseur» de la vérification et du contrôle, bat son plein. C'est tout ce que Giscard et Fourcade ont trouvé pour nous faire croire qu'ils travaillent à un impôt plus juste, à un impôt égal pour tous. Cette année, les travailleurs auront la désagréable surprise de voir, dans la notice officielle jointe à l'imprimé de déclaration des revenus, qu'on leur demande un «effort de sincérité». On fait difficilement plus hypocrite !

et avantages en nature (voiture d'entreprise, appartement) non imposables sont monnaie courante. Ne parlons pas des dirigeants d'entreprise et autres capitalistes qui ont tous les moyens légaux pour dissimuler leurs revenus réels. Est-ce cette situation que les appels à la sincérité du gouvernement vise à changer ? Sûrement pas ! Toute cette publicité sur la répression de la fraude fiscale ne vise qu'une chose : faire croire que sans la fraude, le système serait équitable, masquer le fait que, d'année en année, les impôts deviennent plus lourds pour la classe ouvrière.

QU'EST L'ALLÈGEMENT ?

Ils savent bien en effet, nos gouvernants, que les travailleurs n'ont strictement aucun moyen de cacher la plus petite partie de ce qu'ils gagnent, puisque pratiquement, c'est le patron qui le déclare à leur place. Même les paniers de nuit, jusque là exclus du revenu imposable, deviennent en partie assujettis à l'impôt comme nous le signalait récemment un lecteur. Alors que chez les cadres les diverses primes

L'impôt sur le revenu n'a pas changé dans la forme en 1976. Ce qui ne l'empêchera pas d'être plus lourd et plus injuste qu'en 1975. Les tranches du barème n'ont été relevées que de 10%. Pas plus que la hausse des prix, dit Fourcade. Il oublie de préciser que c'est lui qui la mesure. L'ouvrier payé au SMIC, qui a donc vu son salaire augmenter en 1975 de 17% par rapport à 1974, sait bien que ce n'est pas pour cela

qu'il a pu en 1975 acheter plus de produits qu'en 1974. Mais Fourcade ne croit qu'en la statistique ! Pour cet ouvrier payé au SMIC en tout cas, il faudra en 1976 payer 24% d'impôt

sur le revenu en plus. Autant dire que l'augmentation de salaire sera passablement grignotée !

Seule innovation par rapport à l'année dernière :

l'autorisation de déduire de son revenu imposable une partie des frais de garde d'enfants (jusqu'à 150F par mois). Cependant cette disposition n'est valable que pour les personnes seules. Quand on sait de plus que ce n'est que depuis 1974 que les allocations versées par l'employeur pour frais de garde sont imposables, on comprend qu'en fait le gouvernement ne fait que redonner à quelques-uns, ce qu'il avait retiré à d'autres il n'y a pas longtemps. Enfin, les justifications réclamées pour l'octroi de ce «cadeau» (nom et adresse de la nourrice), visent à contrôler plus sévèrement la profession de gardienne d'enfants, à quoi sont réduites de nombreuses femmes au chômage, contrôlé du point de vue financier, s'entend !

théorie la possibilité pour les nécessiteux de solliciter de la haute bienveillance de l'administration un report de paiement, mais gageons que les fonctionnaires de Fourcade sauront par toute une série de tracasseries administratives en dissuader la majorité. Ils doivent avoir des instructions détaillées pour cela.

Pour la masse des familles de travailleurs, touchées plus que jamais par la hausse des prix et le chômage, en butte aux saisies et aux expulsions, pas d'aménagement possible. Cela ne fait que mettre en lumière un peu plus l'injustice fondamentale de l'impôt. Pour les travailleurs, il faudra rogner encore plus sur des besoins vitaux, alors que c'est leur travail qui est la source de la richesse des autres. Pour les autres, y compris la majorité des cadres, après les jérémiades au moment du paiement, la vie continuera, à peine moins douce. D'égalité devant l'impôt, il ne faut pas en espérer tant que la majorité travaillera pour le profit de la minorité.

Frédéric MONTAGNET



PAS DE PITIÉ POUR LES CHOMEURS

Pour les milliers de travailleurs que la bourgeoisie aura réduit au chômage en 1975, partiel ou total, pas de pitié. Il faut payer, au 17 février au plus tard, le tiers de l'impôt payé en 1975, sur la base des revenus de 1974. Il y a bien en

## DECLARATION DE REVENUS

Elle doit être expédiée au Service des Impôts du domicile avant le premier mars 1976. Les formulaires sont envoyés à domicile dans la plupart des départements. On peut également se le procurer auprès de l'employeur, des mairies, ou services des impôts.

Qui doit souscrire la déclaration ? Il doit y avoir une déclaration par ménage. Les enfants, mêmes mariés, peuvent être rattachés au ménage à condition d'avoir moins de 21 ans, ou moins de 25 ans, s'ils sont étudiants, ou d'effectuer leur service militaire. Sinon, ils ne sont pas considérés comme étant à charge et doivent souscrire une déclaration dès qu'ils ont atteint l'âge de 18 ans.

En cas de mariage, de séparation, ou de divorce au cours d'année, le mari remplit une déclaration pour l'ensemble du ménage pour la période de vie commune (avec les revenus totaux) et pour la période de séparation (avec ses seuls revenus). La femme remplit une déclaration pour la seule période de séparation. Cette solution est toujours avantageuse car elle permet de bénéficier d'un nombre de parts plus élevé.

En cas de concubinage, chacun doit remplir une déclaration.

Le montant du revenu imposable est calculé en additionnant les revenus perçus par le ménage et, en retirant successivement les frais professionnels, l'abattement légal de 20%, et certaines charges.

pour chaque salarié. Sont imposables les salaires, les primes, en tous genres. Ne sont pas imposables les indemnités destinées à couvrir les frais professionnels (prime de panier, de déplacement, etc...), les indemnités de maladie versées par la Sécurité Sociale ou les mutuelles (celles versées par l'employeur en complément de tout), les indemnités de licenciement, les allocations d'aide publique de chômage total ou partiel (les allocations complémentaires le sont), les prestations familiales (allocations familiales, de salaire unique, de logement, etc...).

La déduction pour frais professionnels est fixée forfaitairement à 10% des salaires et primes perçues, avec un minimum de 1200F (aussi bien pour le salaire du mari que pour celui de la femme, mais pas pour les enfants à charge). On peut demander à déduire les frais réels, mais les justifications à fournir sont nombreuses et les démarches compliquées.

On peut déduire du revenu imposable les dépenses faites pour réaliser des économies de chauffage, les pensions alimentaires et les aides apportées aux parents, le montant des intérêts des prêts pour l'achat ou les grosses réparations du logement (les organismes de crédit doivent fournir les renseignements), les frais de garde des enfants âgés de moins de 4 ans lorsque le contribuable est seul (célibataire, veuf, divorcé ou séparé).

Les personnes âgées de plus de 65 ans bénéficient d'abattements spéciaux sur leur revenu.

Le nombre de parts est de 1 pour un célibataire, 2 pour un couple, augmenté de 1/2 pour chaque personne déclarée à charge (qu'elle perçoive ou non des revenus). Les infirmes comptent pour 1/2 part supplémentaire.

Le montant de l'impôt à

payer est calculé en appliquant au revenu imposable (après les déductions indiquées ci-dessus) les calculs suivants :

diviser le revenu imposable par le nombre de parts, on obtient le «revenu par part».

appliquer au revenu par part le barème indiqué ci-dessous. Pour chaque branche

de revenu, le montant de l'impôt dû est une fraction, dont le taux est croissant, du revenu compris dans la tranche. L'impôt dû par part est égal à la somme de l'impôt dû dans chaque tranche.

le montant de l'impôt à verser est égal au produit de l'impôt par part, par le nombre de parts.

Jacques DUBREUIL

### CE QUE VOUS PAIEREZ D'IMPOTS EN 1976

	Revenu mensuel en 1975	Impôts à payer
Vous êtes célibataire	1500	970
	1700	1515
	2000	1870
	2300	2520
Vous êtes mariés sans enfant	1500	10
	1700	320
	2000	565
	2300	965
	3000	1950
Vous êtes mariés 1 enfant	1700	15
	2000	160
	2300	450
	3000	1360
Vous êtes mariés 2 enfants	2300	100
	3000	850
	3500	1500
Vous êtes mariés 3 enfants	3000	395
	3500	995
	4000	1640

### L'ACOMPTE PROVISIONNEL

Le premier acompte doit être versé avant le 17 février. Le deuxième devra être versé avant le 18 mai (mais le gouvernement peut modifier ces dates). Sont concernés tous ceux qui ont payé au moins 400F d'impôts en 1975. En principe, les services du trésor envoient un avis de paiement, mais ce n'est pas toujours le cas, et on doit payer même si on ne l'a pas reçu. Le montant de l'acompte est égal au 1/3 du montant total de l'impôt versé en 1975. Il doit être payé au percepteur à qui on a réglé l'impôt en 1975, même si on a déménagé entre temps.

Parmi les mesures prévues par le «plan de relance» décidé en septembre par le gouvernement, figure le report du paiement de tous les impôts par les entreprises. Ainsi les sociétés qui devaient payer un acompte le 15 septembre 1975, les commerçants, artisans, industriels, qui devaient payer leur solde de l'impôt sur le revenu au dernier trimestre 75, se sont vu accorder un délai de paiement supplémentaire jusqu'au 15 avril 76. On est même allé jusqu'à rembourser les capitalistes qui avaient déjà payé ! C'est ainsi près de 10 milliards d'impôts dont le versement a été différé.

Par contre, rien n'est

prévu pour les travailleurs frappés par le chômage, partiel ou total. Ils ont payé ce qu'ils devaient en 75, et maintenant, on leur demande de payer leur premier acompte. Le gouvernement s'est bien déclaré prêt à accepter d'étudier leur cas, mais rien n'est automatique, il faut aller solliciter un délai de paiement auprès du percepteur, pièces justificatives à l'appui, et sans garantie d'obtenir satisfaction. Il n'empêche que nous devons agir à cette occasion pour réclamer la fin des poursuites contre les travailleurs qui ne peuvent pas payer leurs impôts, la suspension du paiement des impôts pendant toute la période du chômage.

# POLITIQUE

Après les dernières libérations

## DEUX MILITANTS RESTENT EN PRISON

Nous avons demandé à Maître Pierre Edouard Weil, membre du collectif de défense des inculpés, et défenseur de Jussiaux, ce qu'il pensait des récentes libérations.

**QdP :** Comment interpréter la tactique actuelle du gouvernement, après les libérations de Jussiaux et Jullien ?

**M<sup>e</sup> Weil :** Il y a bien sûr le mouvement de soutien. Il y a aussi autre chose : les audiences des inculpés n'ont permis au juge d'avoir aucun des éléments qu'il escomptait. Les interrogatoires ont été, disons, tendus, détaillés, et n'ont rien donné. La cour de Sûreté a dû reconnaître que son échafaudage tombait à plat.

**QdP :** Des interrogatoires tendus, cela veut dire quoi ?

**M<sup>e</sup> Weil :** Dans le cas de Jussiaux, on peut dire que Gallut a vraiment cherché à en faire le tour, en lui demandant ce qu'il était, son appartenance, son avis sur des thèses, des documents qui n'avaient rien à voir avec l'inculpation, tout cela pour créer un climat sur sa pensée, sur son activité politique en dehors de ses activités syndicales, pour l'amener «au centre de la cible». Jussiaux a refusé de répondre, en disant que ce n'était pas le problème. Et tout cela a duré un bon moment, car ce qu'il avait à dire, c'est à dire ce qu'il avait fait, il l'avait dit depuis le départ.

Au niveau des magistrats de la cour de sûreté, l'échafaudage d'hypothèses qu'ils avaient faites était devenu une certitude. Ces magistrats sont assez bien choisis pour qu'il ne soit pas nécessaire de leur donner des ordres par téléphone tous les jours. Ils

Dans la soirée de jeudi, on apprenait la libération de Ali Touati, militant du comité libertaire de Pré St Gervais. Déjà, Gérard Jussiaux, responsable CFDT de Besançon, et Bertrand Jullien responsable du mouvement IDS avaient été libérés par le juge Gallut, la veille, et l'on s'attend à la libération de Jacques Stambouli, militant CFDT de Paris 14<sup>e</sup>. Ce qui fait qu'il ne reste aujourd'hui en prison que deux militants, Stambouli, et Claude Baudoïn, de Verdun. La marche sur Paris appelée par le Comité National pour la libération des emprisonnés est maintenue, et le comité précisait dans un communiqué : «Tous les soldats (ceux qui sont arbitrairement envoyés au trou dans les casernes pour 30, 60 jours) ainsi que les militants encore emprisonnés doivent être immédiatement libérés. Nous exigeons aussi l'arrêt total des poursuites... et la dissolution de la cour

de sûreté de l'Etat, cette juridiction qui vient de prouver son caractère dangereux pour les libertés démocratiques...».

Il est probable que devant le vide complet des dossiers que tous les interrogatoires faits au Fort de l'Est n'ont pu combler, devant le mouvement de soutien qui s'est développé, tous les militants seront prochainement libérés. Et l'on assistera à cette pantalonnade de la «gauche» qui va tenir trois «meetings nationaux» près de quatre mois après les premières inculpations, alors que tous les militants auront été libérés ! De même que ce n'est pas à ces messieurs que l'on doit la libération des militants emprisonnés, ce n'est pas sur eux qu'il faut compter pour poursuivre le combat, pour le levée des inculpations, contre la cour de sûreté de l'Etat, et pour la défense des libertés démocratiques.



étaient convaincus, de leurs propres assemblages, et n'ont pas pu le faire coller à la vérité. Par conséquent, ils ne pouvaient plus décemment garder les militants en prison, après l'échec de tous les interrogatoires.

**QdP :** Que va-t-il se passer, maintenant ?

**M<sup>e</sup> Weil :** Il faut d'abord en

finir avec les détentions qui restent pour aborder la phase suivante, la levée des inculpations. On ne sait pas ce que va faire le gouvernement, il est certainement très embarrassé.

**QdP :** Ne vont-ils pas essayer d'éviter un procès qui achèverait la démonstration de la nature de la manœuvre ?

**M<sup>e</sup> Weil :** Cela dépend des événements politiques. J'ai toujours pensé qu'ils renverraient le procès aux parquets intéressés, localement, comme cela s'est fait à Soissons. Avec cette différence qu'ils ne pourraient pas parler de diffamation, qu'ils devront trouver des «incitations à la désobéissance». Ce n'est plus que la loi sur la presse qui jouerait.

### COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL POUR LA LIBÉRATION DES EMPRISONNÉS

La protestation de secteurs de plus en plus larges de l'opinion, la perspective de la marche du 15 février ont fait reculer le pouvoir : il doit libérer deux des cinq derniers militants encore emprisonnés. C'est une première victoire.

L'enquête de la Cour de Sûreté de l'Etat tourne au grotesque : 2 mois après les semonces de Chirac, que reste-t-il du «complot» ? Rien. Face à l'opposition croissante de secteurs de plus en plus larges de l'opinion publique le pouvoir est contraint de reculer. Le scandale n'en est que plus grand : tous les soldats (ceux qui sont arbitrairement envoyés «au trou» dans les casernes pour 30 ou 60 jours) ainsi que les militants encore emprisonnés doivent être libérés.

Nous exigeons aussi l'arrêt total des poursuites, des

perquisitions (qui n'ont pas cessé), la levée des inculpations et la dissolution de la Cour de Sûreté de l'Etat, cette juridiction d'exception qui vient de prouver son caractère dangereux pour les libertés démocratiques. C'est pourquoi, plus résolument que jamais, le Comité National pour la libération des Soldats Emprisonnés appelle à participer massivement à la marche nationale.

**TOUS A LA MARCHÉ SUR PARIS, DIMANCHE 15 FÉVRIER, 10 H, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

### PAPINSKI : 85<sup>e</sup> JOUR DE GREVE DE LA FAIM

L'instituteur Papinsky, raillé de l'enseignement à la suite d'une inspection, continue sa grève de la faim. Il en est au 85<sup>e</sup> jour et il a dû, comme nous le rapportons dans le quotidien de mardi, être hospitalisé, tant son état est grave.

Plus que jamais, il a besoin du soutien à sa cause. Son cas ne rentre pas dans les cadres habituels de la défense des enseignants telle que la prônent aujourd'hui les syndicats. C'est d'ailleurs, remarquons-le, presque à chaque fois la même chose,

quand un professeur ou un instituteur est sanctionné : on le trouve trop «marginal» pour le défendre. C'est ainsi que les représentants du SGEN de son académie ont voté, de concert avec l'administration et les autres «syndicalistes» son exclusion. Aujourd'hui, le SGEN reconnaît son «erreur», mais il refuse de soutenir Papinsky pour ce qu'il demande, c'est à dire sa réintégration comme professeur de CEG.

Ce que ne tolère pas l'administration, qui entend actuellement le laisser mourir, c'est qu'il ait pu s'en prendre,

dans un pamphlet, aux instituteurs, aux pontes de l'éducation nationale, cette brochure d'incapables repus, endormis et tyranniques, qui, de leurs bureaux feutrés entendent juger, selon leurs critères de classe, les enseignants.

L'acte de Papinsky, l'écriture individuelle d'un pamphlet, ne remplace pas, sans doute, la lutte collective ; mais son action témoigne du dégoût pour les méthodes, les examens de cette Education Nationale. Elle va dans le sens du rejet de la dictature

bourgeoise, réactionnaire sur l'école, conçue comme un lieu d'endoctrinement sournois de nos enfants. A ce titre, il est important que le soutien, déjà large parmi les ouvriers et les enseignants dans sa région, s'étende, et qu'à travers sa réintégration, on exige un recul de l'administration.

Haby vient de lui proposer un poste de maître auxiliaire à l'étranger, espérant ainsi s'en débarrasser et mettre fin à une lutte qui l'embarasse. Papinski a refusé d'être ainsi expulsé.

### Les grincements de la Pravda

La Pravda, journal officiel soviétique, publiait hier un avertissement à Marchais, à peine voilé. L'article critique «les arguments fort douteux en faveur de l'union de la gauche» et exalte l'unité des partis révisionnistes derrière le PCUS. Les critiques font également indirectement référence à l'abandon de la notion de dictature du prolétariat par le PCF, qui est mis en garde contre la «social-démocratisation». Le PCUS considère comme «communiste» ceux des partis qui le soutiennent corps et âme, et menacent de ranger dans les «sociaux-démocrates» ceux qui font mine d'indépendance. Bien évidemment, les uns et les autres sont révisionnistes depuis longtemps. Mais, les craquements, les velléités et les contradictions, dans le camp social-impérialiste, inquiètent les dirigeants de Moscou.

### Contestations contre le canal Rhin-Rhône

Le ministre de l'Équipement Robert Galley a visité hier de Mulhouse à Besançon, le tracé du canal à grand gabarit Rhin-Rhône. Venu soi-disant pour «savoir comment est perçu le futur canal» il s'est bien gardé de rencontrer une délégation d'une quarantaine d'agriculteurs du CDJA venus du Sundgau avec leurs tracteurs pour exprimer leurs oppositions au canal. Bloqués par d'importantes forces de police les paysans n'ont pu parvenir à la chambre de commerce de Mulhouse où se trouvait le ministre. Ils ont ensuite défilé avec leurs tracteurs dans les rues de la ville en distribuant des tracts : «Non au canal. Nos villages ne sont pas à vendre. Les terres à l'agriculture» étaient leurs principaux mots d'ordre.

Selon les agriculteurs «Les gens vraiment concernés, ceux des villages où passera la voie d'eau sont opposés au projet car le canal condamne à mort l'agriculture du Sundgau».

### Vitry : report des impôts locaux au 15 mars

Un grand nombre de familles ne pourront, cette année, payer les impôts locaux. Il y a ceux qui espèrent le dégrèvement ou l'exonération, il y a ceux qui ne l'auront pas et qui ne pourront payer. Nombreuses sont les réflexions du genre : «C'est les impôts ou manger on n'a pas le choix». «On n'y arrivera pas, tant pis si on ne paye pas». «On aura les 10 %, on ne peut pas faire autrement». Le Comité de Quartier avait lancé l'idée du refus de payer au 15 février, de ne payer que lorsque les demandes de dégrèvement reviendraient et alors, de toute façon, de refuser les 10 %. Nous voulions faire des lettres collectives au percepteur, où les gens s'engageraient dans un refus collectif à se soutenir les uns les autres ; cela revenait en fait à construire des mois à l'avance un rapport de force sur les futures saisies. D'autres avaient proposé de commencer à payer le 15, mais des sommes symboliques, versées à un compte que le comité avait ouvert à la caisse des dépôts et consignations. Ce qui est sûr, c'est que l'idée du refus de paiement était populaire, donc dangereuse (ne rejoint-elle pas quant au fond, le mouvement de désobéissance civil et d'auto-réduction des prix en Italie). La mairie vient d'obtenir le report au 15 mars, tant mieux, cela ne règle rien mais permettra de souffler et de construire un rapport de forces. Le 15 mars, nous ne pourrons pas plus payer qu'aujourd'hui, nous avons un mois de plus pour nous organiser.

Correspondant Vitry

### Des perspectives de lutte ? Séguy parle de l'Europe !

Alors que la menace de la direction d'Usinor à Trith-Saint-Léger de licencier 2 000 travailleurs se précise, ceux-ci, avant-hier, manifestaient puissamment dans la ville et se rendaient ensuite au meeting de la CGT où intervenait Séguy. Les travailleurs, à juste titre, plusieurs semaines après avoir engagé les premiers débrayages, attendaient de nouvelles perspectives pour développer la lutte. Mais Séguy n'a pas eu l'air de beaucoup se préoccuper de la riposte à suivre pour s'opposer aux 2 000 licenciements ! Il a parlé... de l'Europe ! Il s'oppose à l'idée d'un Parlement européen, à l'«Europe capitaliste», mais seulement parce que ce parlement européen verrait la prédominance de l'impérialisme allemand au détriment de notre «souveraineté nationale».

Mais, quand Séguy parle de «souveraineté nationale», c'est bien pour défendre l'impérialisme français et ses profits, notamment dans le domaine sidérurgique. Pour cela, comme il le dit : «Il faut éviter le gaspillage, le gâchis». Mais, que veut dire cela, sinon restructurer, ce contre quoi précisément les travailleurs d'Usinor luttent ?

# SIDERURGIE

## Fusion de la Chiers, de Neuves Maisons, et de Commentry Biache

# MINERAI REDUIT, EFFECTIFS REDUITS, PROFITS ACCRUS!

Dans son numéro d'octobre, le torchon patronal «Lorraine Magazine» publiait un article sur l'installation d'un procédé d'aciérie à coulée continue à l'usine de la Chiers à Longwy. L'auteur de l'article, le directeur du torchon lui-même concluait ainsi : «*En poursuivant méthodiquement sa modernisation en plein crise, la Société des Hauts-Fourneaux de la Chiers manifeste clairement sa confiance en l'avenir.*» Moins de trois mois plus tard, le vendredi 16 janvier, on apprendait que la Chiers fusionnait avec les Tréfileries de Neuves Maisons et avec Chatillon Commentry Biache. Première conséquence connue, le licenciement de 700 travailleurs d'ici 78 à Longwy.

### L'UNION FAIT LA FORCE

C'est à peu près en ces termes que le président du directoire de la Chiers a justifié la décision de fusion lors de la consultation du Comité Central d'entreprise. «*La crise que nous subissons et dont nous ne sommes pas encore sortis, a révélé l'extrême vulnérabilité des entreprises moyennes comme la nôtre. Nous sommes battus sur tous nos marchés par les grosses entreprises, notamment les groupes étrangers, disposant d'outils modernes de très grandes capacités et, de ce fait, particulièrement compétitifs. Il est donc nécessaire de s'unir à des partenaires de taille comparable pour constituer, ensemble, un groupe de taille internationale qui aura la capacité financière de s'équiper d'installations modernes et rationalisées.*» On pouvait imaginer plus belle démonstration de la loi capitaliste de la concentration, on ne pouvait attendre meilleure preuve des efforts des capitalistes pour réussir leur redéploiement afin de rester compétitifs sur les marchés internationaux.

### TROIS GROUPES POUR UN MARCHÉ

Si ces trois groupes fusionnent ce n'est certes pas pour essayer de concurrencer l'hégémonie de Sacilor et d'Usinor ; d'ailleurs, le président de la Chiers le confirme : «*Les activités industrielles des trois sociétés n'est pas de nature à modifier ces relations avec Usinor, les contrats concernés devant évoluer selon les circonstances propres à chacun d'eux.*» En fait, la fusion vise un marché précis, limité : le marché des aciers spéciaux et en particulier des fils et feuillards. Examinons les principales productions, des trois acolytes ainsi que leur importance :

a- Compagnie des forges de Chatillon Commentry Biache :

- Aciers inox, tôles aux silicium, à grains orientés ; Aciers doux. 4733 employés, usines situées dans le Pas-de-Calais.

b- Société des Hauts-Fourneaux de la Chiers :

- Fil machine, feuillards, aciers spéciaux laminés, aciers forgés. 10161 employés dont 3700 à Longwy et 3067 dans les tréfileries (Bourg-en-Bresse et Le Havre).

c- Acieries et Tréfileries de Neuves Maisons Chatillon :

- Profiles, Ronds à béton à haute limite élastique, fil machine. 3530 personnes.

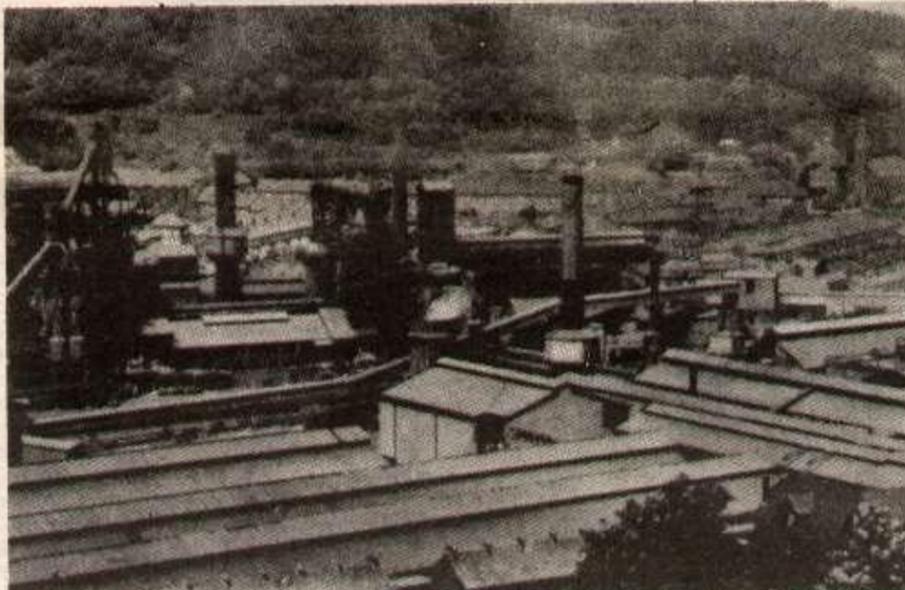
Soient au total plus de 18.000 personnes dans le nouveau groupe. Nul doute que pour les capitalistes ça fait beaucoup trop et qu'ils envisagent bien plus des 700 licenciements annoncés. Il s'agit en effet, pour ces capitalistes de conquérir le marché des fils et aciers spéciaux et la Chiers vient de réaliser une commande de fil pour soudure nucléaire à titre d'essai. D'autre part, le gazoduc venant d'URSS qui doit être construit serait sur la liste des commandes possibles pour la Chiers (en cheville avec Valloirec Usinor). Ce marché présente en effet, pour les capitalistes de nombreux avantages. La société des aciers spéciaux de Pompey en a été la preuve ces derniers temps en gardant une apparente bonne santé alors que les Sacilor et Usinor faisaient plus triste mine. Les provisions et investissements des trois sociétés fusionnant permettent de prévoir une restructuration allant dans ce sens.

### SUIVRE LES TENTACULES POUR TROUVER LA PIEUVRE

En examinant les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance on s'aperçoit que les trois sociétés n'étaient pas des étrangères et que tel président du conseil de surveillance est aussi PDG de Chatillon Commentry Biache. Que tel autre membre du conseil est aussi administrateur de Pompey, et de Neuves Maisons tandis qu'un des plus gros actionnaires, Paribas a des intérêts un peu partout dans ce qui touche à la sidérurgie ainsi à Usinor. Seul absent de ces ramifications, Sacilor. Enormément de capital belge (les colons de retour du Congo n'étaient pas fauchés), des liens avec beaucoup de tréfileries et d'aciéries pour métaux spéciaux. S'il est vrai que le brouillard des finances est épais, on retrouve quand même des noms connus ; ainsi, celui de Frère qui fait pas mal de ravages en Belgique en restructurant et fermant les boîtes les moins rentables à grands coups. Tenter de concentrer et de rentabiliser les boîtes de fils et d'aciers spéciaux, voilà le but de cette restructuration.

### MINI USINES POUR MAXI PROFITS

La première étape de cette restructuration a été l'installation d'une aciérie à coulée continue. Le chef de service du laminoir gros train déclarait alors : «*La machine mise en*



place ici, remplacera pour une partie de l'usine que nous estimons à tiers, le circuit traditionnel passant par la coulée en lingotière, le strippage, puis le réchauffage des lingots dans les fours Bits et le laminage au blooming». Un tiers !! Et cette première étape en annonce d'autres.

Pour bien comprendre et l'enjeu et l'importance de la nouvelle technique qui va être adoptée par la Chiers, il faut expliquer quelques aspects de la fabrication de l'acier.

Le système classique :

Avant que le minerai de fer ne devienne acier laminé, il faut aujourd'hui plusieurs opérations. Tous d'abord le minerai est mélangé à du coke et transformé en fonte dans le haut-fourneau. Cette fonte ne deviendra de l'acier qu'après être passée au mélangeur puis au four Martin (ou au convertisseur suivant le procédé employé). L'acier est versé dans les longotières puis, réchauffé au four Pits avant d'être laminé. Voir schéma.

Le nouveau procédé adopté par la Chiers supprime la plupart de ces opérations. Dès son extraction, le minerai, qui doit être d'une très haute teneur est «réduit» ; c'est-à-dire qu'un réducteur transforme du minerai à 67% en «éponges de fer» d'une teneur de 95%. Il existe 25 usines de réduction de minerai dans le monde au 31/07/73 et la production ne représente que 5 pour mille de la production mondiale. Heureusement, pourrait-on dire car ce procédé est, nous allons voir, un «réducteur d'effectifs». En

effet, il suffit avec du minerai préreduit, d'une aciérie à coulée continue, d'un four électrique et on a de l'acier. Autrement dit, on supprime les cokeries, les agglomérations, les hauts-fourneaux, les fours Pits, etc... Et bien sûr, tous les ouvriers qui travaillent dans ces services peuvent aller s'inscrire à l'ANPE.

Pour l'instant, les usines de réduction de minerai ont vu le jour dans certains pays, seulement et à lire la liste on s'aperçoit que les capitalistes ne les ont pas choisis au hasard : Mexique-Brsil-Afrique du Sud. Car, si les patrons parient sur ce filon, ils ont bien sûr le risque que le mouvement du Tiers-Monde ne vienne détruire leurs beaux rêves. En choisissant du côté de ces pays ils espèrent sans doute retarder l'échéance. Car, en contre partie de ce risque, il y a des avantages énormes que les capitalistes eux-mêmes, définissent comme suit :

- investissements peu élevés. Rapidité de fonctionnement. Extension facile et indépendante d'un stade à l'autre, et surtout : minis usines intégrées avec fours électriques et coulées continues avec laminoirs. Coût d'investissement très faible. Voilà le type d'industrie que veut développer le nouveau groupe constitué à partir de la fusion. Quand on sait que les experts bourgeois prévoient que la production réalisée de cette manière doit passer de 5 pour mille en 73 à 10 % en 85 on saisit toute l'importance de la restructuration de la Chiers et de la riposte qu'il faut

Il s'agit surtout, et Richoux l'a clairement exposé, d'éviter la riposte des travailleurs. D'autre part, il n'est pas impossible que l'ère Giscard ne soit plus, aussi favorable à leurs affaires et que la restructuration de la Chiers profite à d'autres qu'à eux-mêmes. Toutefois nous ne nous inquiétons pas pour eux, la guerre des gangs n'aura pas lieu et ce sont les travailleurs qui prendront en main la lutte pour leur emploi. Dès à présent, ils n'ont pas pris de gants pour dire ce qu'ils pensent de ce comité bidon. Certes, d'autres affirment déjà qu'ils vont créer un «vrai comité de défense de l'emploi». Il n'est pas étonnant que faux communistes et réformistes entrent en concurrence avec tous ces autres bourgeois ; leurs préoccupations sont les mêmes ; contrôler le mouvement de riposte et le récupérer à tout prix.

### LA NATIONALISATION, FORME DE CONCENTRATION LA PLUS HARMONIEUSE

Ce n'est pas nous qui l'affirmons, c'est le PCF lui-même. En effet, l'affaire de la Chiers lui permet de relancer sa campagne pour la nationalisation de la sidérurgie. Et, c'est en ces termes qu'il la présente. Les travailleurs sont d'ailleurs souvent d'accord pour dire que si le nouveau groupe créé par la Chiers venait à fusionner avec les deux gros trusts, on aurait une sorte de monopole nationalisé. C'est ce que cherche le PCF en remplaçant bien sûr, une partie des actuels profiteurs par des gens à lui selon la logique : *nationaliser pour gérer, gérer pour profiter.* La dénonciation des plans patronaux n'a été faite sérieusement à aucun moment ; aucune proposition de lutte n'a été avancée !

D'ailleurs pour les révisionnistes le problème n'est pas de sauver l'emploi des sidérurgistes et de mener la bataille contre les plans capitalistes, le problème est de «augmenter le nombre des élus communistes qui sont des administrateurs combattifs et efficaces» ! Sans doute, et le plan de restructuration de la Chiers est aussi un plan «combatif et efficace»... pour les capitalistes.

### COMBATTRE LES DIVISIONS ET LE DÉFAITISME, AVANCER VERS L'OFFENSIVE OUVRIERE

C'est bien sur les divisions et le défaitisme que les patrons comptent pour réussir leur projet. Il est vrai que les traditions de lutte sont moins nombreuses à la Chiers que dans certaines autres usines de la région. Et pourtant, sous l'impulsion de ceux d'Usinor, les sidérurgistes de la Chiers avaient pris une part active à la grande lutte de 1948. Il est vrai que beaucoup pensent que la présence de nombreux travailleurs frontaliers belges est un frein pour la lutte. Et pourtant, lors de la grève de la tôlerie d'Usinor à Longwy, les Belges étaient aux côtés de leurs camarades français. Il est vrai qu'on ne peut faire confiance aux directions syndicales pour avancer et que beaucoup pensent que «*les autres ne veulent pas bouger.*» Et pourtant, dans tous les services, on est conscient que le baratin sur la crise est là pour nous baillonner et que la seule voie est celle de la lutte pour faire reculer les patrons. Comment lutter ? Comment réaliser cette unité si nécessaire ? Comment prendre contact avec les gars de Neuves Maisons et de Chatillon pour mener un combat d'ensemble ? Voilà ce dont il est possible, dès aujourd'hui, de discuter dans les trois groupes fusionnants. Nous rendrons compte très prochainement des tables rondes que nous organiserons avec des sidérurgistes de la Chiers, de Neuves Maisons et de Chatillon.

### EMPÊCHER QUE LA COLERE DES LORRAINS N'EXPLOSE

Cette phrase de l'ex-député UDR Richoux explique la motivation d'un prétendu Comité de Défense de l'Emploi créé par toute la racaille réactionnaire du bassin de Longwy. On y retrouve toutes les têtes gaullistes soudain préoccupées par l'emploi des travailleurs. De L'hôtelier, maire de Herseange et ancien chef de service à Lorraine Escaut à Erischmann, ancien dirigeant de l'UJF ; en passant par tout le conseil de district, on a réuni tout ce qu'il y a de nostalgique de la belle époque où Giscard n'était que le ministre de de Gaulle. Les pages locales du «Républicain Lorrain» sont pleines des déclarations du Comité de Défense de l'Emploi. Bien sûr, il ne s'agit pas de remettre en cause le principe des restructurations et de la rentabilisation «absolument nécessaire» selon ce joli monde.

PAGE RÉALISÉE  
PAR NOTRE CORRESPONDANT  
RÉGIONAL

Michel LORI

# LUTTES OUVRIERES

## SOLMER

### Le patron connaît nos revendications

L'assemblée générale a voté la poursuite de la lutte, refusant les miettes de la direction. Quelles ont été les propositions de la direction (faites mercredi au terme de 7 H de discussion) :

- La reprise échelonnée et par secteur (en premier les hauts-fourneaux et l'entretien général, ensuite l'aciérie...) tout cela avec le chômage conjoncturel qui entraîne une perte de salaire.

- M. Durand-Rival s'est même montré «royal» : tous ceux qui ont plus de 13 jours de chômage technique pourront prendre au-delà de ces 13 jours, la moitié du temps en congés payés.

- Les chômeurs techniques pourront toucher 100 F par jour (jusqu'à concurrence de 1 000 F remboursables sur trois ans) et bien d'autres plaisanteries de ce genre : possibilité de faire un jour supplémentaire par mois et M. Durand-Rival a décidé de supprimer 5 % de la prime de fin d'année par jour de grève, et c'est tout...

#### DEMANDER DES COMPTES AUX CHEFS

Comme le lançait un délégué CFDT, très applaudi au cours de son intervention : «Aujourd'hui, je crois qu'on a fini de rigoler : la direction et les chefs font pression sur des gars pour venir décharger les bateaux et réparer les portiques au nom de la «sécurité». Il faut faire le nettoyage là-dedans, il faut foncer un bon coup». Plusieurs pro-

positions d'action ont été votées à main levée par les 1 000 travailleurs en A.G. : intervention dans les cités pour toucher les quelques autres 3 500 lock-outés et leur expliquer que «si il y a un mouvement dur à Solmer, c'est parce que les gars en ont eu ras-le-bol et n'ont pas l'intention de se laisser crever de faim» et puisque Giscard/Chirac et compagnie se réunissent à Nice avec les Allemands, et bien ils auront droit à la visite de plusieurs centaines de travailleurs de la Solmer et de la zone de Fos.

Les ouvriers sont allés demander des comptes à la hiérarchie. «Hier, on me fait venir pour le déchargement dans le cadre de la sécurité et ensuite il me fallait décharger d'autres sans rapport avec la sécurité, j'ai refusé et je suis pointé comme gréviste», disait un travailleur. C'est vrai que pour les chefs, les grévistes ou chômeurs techniques, ce n'est que des mots !

Pour tous les travailleurs, la hiérarchie a pris position contre eux depuis vingt jours. Et pourquoi ces messieurs changeaient-ils, bien qu'ils prétendent ne pas avoir voulu «briser la grève». Si la CFDT, par de nombreuses interventions, a montré que les travailleurs n'avaient pas trop d'illusions à se faire pour le soutien de la hiérarchie, un délégué CGT a essayé de montrer la volonté de la hiérarchie pour faire pression sur la direction pour défendre les revendications des travailleurs.

Sans un service d'ordre omniprésent, la hiérarchie aurait été «très secouée», car l'hypocrisie des déclarations en a fait bondir plus d'un : «finis les discours, nous luttons depuis trois semaines, et ils osent nous dire qu'ils ne connaissent pas nos revendications». Les travailleurs ressentent le profond sentiment que si «le soutien de quelques cadres n'est pas négligeable, le véritable soutien est ailleu, auprès des travailleurs et de la population de la zone de Fos, y compris des autres travailleurs du trust», comme m'a dit un

travailleur en quittant Solmer.

#### DÉVELOPPER LE SOUTIEN

Pour aller dans le sens de développer un large soutien populaire autour des travailleurs de Solmer, le PCR appelle les travailleurs de la Solmer et de la région à débattre, au cours de la réunion débat qui se tiendra lundi 16 février, à 20 H, au centre social Clair Soleil, chemin des Ravettes, route de Port de Bouc à Martiques.



## RHENALU-BISCHEIM

Aujourd'hui, les travailleurs de Rhenalu, à Bischheim, entrent dans leur quatrième semaine de grève. Après avoir mené une grève tous les samedi matins, depuis le mois de novembre 75, les travailleurs de Rhenalu, à l'exception de l'atelier de laminage à chaud et de la fonderie (soit 350 sur 500) ont arrêté complètement le travail, le mercredi 21 janvier, pour manifester leur mécontentement et soutenir les revendications suivantes :

- indemnisation des jours de chômage perdus en 75, soit 450 F,
- garantie des ressources basée sur 40 H, quelle soit l'horaire pratiqué,
- retour aux 40 H, sans perte de salaire,
- augmentation de 6 % de la prime d'objectifs,
- paiement de la prime d'ancienneté sur le salaire réel,
- création d'une prime d'assiduité,
- compensation pour les

## PROVOCATIONS DE LA DIRECTION

nuisances et les inconvénients de travail.

Ce sont surtout les trois premières qui sont importantes. Le déclenchement du mouvement décidé par la base confirme bien la détermination des travailleurs. A quatre reprises, la délégation CFDT, accompagnée de grévistes de différents secteurs, a rencontré l'Inspection du travail et la direction de l'usine. Cette dernière, suivant résolument la politique du CNPF, bloque les discussions et rompt chaque fois les négociations.

#### LES PATRONS PROVOQUENT

Les ingénieurs et cadres, entièrement à la solde de la direction, assurent un tour de garde anti-grévistes 24 H sur 24, à l'entrée de l'usine, profitant de la tension pour faire des provocations. Un gréviste a été renversé par un cadre en voiture : dans la soirée du vendredi 6 février, entre

19 et 21 H, après l'échec des négociations, en présence du directeur, le chef du service des affaires sociales et administratives a roulé sans permis au volant d'un engin de manutention, fourches levées à hauteur d'homme sur un groupe de grévistes, et ceci en dehors de l'enceinte de l'usine. C'est par l'intervention courageuse de l'un de ces grévistes qui a réussi à enclencher la marche arrière, que le groupe a pu se dégager.

La direction a franchi un nouveau pas en trainant les délégués syndicaux devant le tribunal, avec comme seule base d'accusation, une soi-disant attaque à la liberté du travail que constituerait le piquet de grève présent à l'entrée (piquet de grève qui laisse entrer ceux qui veulent travailler, mais empêche l'expédition des produits). L'affaire est passée devant le tribunal jeudi, le jugement devait être rendu hier.

#### LES TRAVAILLEURS RIPOSTENT

Jeudi, il y avait une réunion des délégués des autres usines du groupe. Il y avait dix délégués des autres boîtes, Issoire, Montreuil, La Flèche, Ceuzon et Niederbrück. Les délégués ont envisagé les moyens d'action pour soutenir la lutte des grévistes de Bischheim. Ces moyens sont le soutien financier, les collectes, le blocage des commandes à destination de Rhenalu, ou qui sont faites pour remplacer la production «perdue» par la grève. C'est aussi reprendre les revendications des grévistes de Rhenalu et déposer ses propres revendications et engager des mouvements de grève. Il y a également eu une réunion devant la porte de l'usine, où les délégués ont pris la parole, s'adressant aux travailleurs qui étaient réunis, dont des non-grévistes qui sont de plus en plus révoltés par les provocations de la direction.

Corresp. Strasbourg

## EX-PIRON communiqué de presse CFDT - Comité de Lutte

Après 14 mois de lutte, une première bataille est gagnée : les ex-Ets Piron sont rachetés par la Sodem (usine de sous-traitance).

La section syndicale CFDT et le comité de lutte demandent une nouvelle réunion de travail pour concrétiser une reprise rapide pour l'ensemble des travailleurs.

Plusieurs élus, dont le maire, disent à qui veut les écouter que le redémarrage de l'usine se situerait au début de mars avec un effectif de 25 personnes. Ces mêmes élus précisent que les ouvrières et les ouvriers qui luttent depuis 14 mois ne seraient pas réembauchés.

Nous rappelons que nos principales revendications demeurent :

- emploi pour tous,
- maintien des avantages acquis.

JAMAIS NOUS NE RENTRERONS SANS L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS !

## Naphta-Chimie : échec à la répression !

Les travailleurs des centrales venant d'annoncer un mouvement de lutte avec baisse de 40 % de la production, la direction déclarait après avoir menacé de réduire les salaires, qu'elle allait mettre en lock-out tout le personnel de Naphta-Chimie sauf les centrales ! En effet, les centrales sont indispensables pour le maintien au ralenti de toutes les unités de l'usine. L'année dernière, la direction avait utilisé ce chantage à la crise pour refuser de réviser les accords d'entreprise et imposer le chômage partiel. Maintenant, face aux revendications des centrales et sans doute aux PZ après, c'est le chantage à la répression. Mais mercredi, les gars des centrales ont montré la seule attitude à avoir pour faire échec à la répression : ils ont répondu à la direction : «Si vous lock-outez, ce sera tout le monde dehors, ou personne» ; ainsi ils menaçaient de provoquer l'arrêt total de l'usine. La détermination était grande, les 5 équipes au complet des centrales étaient présentes à l'usine et un gars avait même apporté son casse-croûte pour tenir 4 jours. Face à la fermeté des gars des centrales, la direction revenait sur ses menaces et, le lendemain, jeudi, acceptait le protocole de diminution de débit de la centrale.

Depuis quelques temps, à chaque menace de grève, la direction faisait planer le lock-out : il fallait lever cette menace, défendre notre droit de grève, les gars de Naphta-Chimie avec ceux de la Solmer tracent la voie à tous les travailleurs de la zone de Fos !

Précisions :

- Le site de Fos, c'est une zone industrielle qui comprend : Solmer, Ugine-Acier, CFEM, ICIN et Ugine-Kuhlmann, à l'exclusion de toute autre chose.
  - La zone de Fos, c'est le site de Fos plus les villes autour : Port-de-Bouc, Martiques, Istres, Miramas, Port-St-Louis, Fos, Lavera.
- Naphta-Chimie ne fait pas partie du site de Fos, mais la zone de Fos, puisque Naphta-Chimie est à Lavera.

## SAVIEM (Caen)

La direction de la Saviem tente d'isoler la lutte du MPR et de la «gamme basse». Elle a décidé un lock-out de 4 H pour 700 ouvriers. Elle espère ainsi, suivant sa tactique habituelle retourner les lock-outés contre les grévistes. Elle est prête à tout. Déjà, des cabines partent à l'extérieur pour être travaillées.

Les problèmes de l'heure pour les travailleurs en grève à la Saviem, c'est de canaliser tous les mouvements sectoriels en une lutte d'ensemble au niveau de toute l'usine et aussi coordonner la grève avec les «Berliet» à Lyon qui, eux aussi, ont engagé la lutte.

Corresp. Caen

## Un congrès qui ne fait pas recette

Le P«C»F voulait «rendre compte aux travailleurs de Renault des travaux du XXII<sup>e</sup> Congrès», hier midi. Pour l'occasion, on avait déplacé des vedettes : Mireille Bertrand du bureau politique et Albeher nouveau membre du comité central et responsable du travail sur Boulogne-Billancourt. Hélas, ils n'ont pas fait recette. Cent cinquante personnes (y compris le service d'ordre fédéral) s'étaient regroupées devant la porte Zola, vers 13 H. Dans ce groupe, une dizaine de travailleurs immigrés, pas plus.

Après avoir attendu, en vain, un regroupement plus massif, Mireille Bertrand prend la parole vers 13 h 30. Pas un mot sur les luttes des travailleurs de la Régie, sur leurs revendications, leurs conditions de travail. Les centaines de gars qui venaient prendre leur poste passaient, indifférents.

Assurément, le XXII<sup>e</sup> Congrès du P«C»F et les préoccupations des travailleurs de Renault sont des choses bien différentes.

Corr. Renault-Billancourt

# ENQUETE

UN AN APRÈS, LA LOI VEIL

## SIX INCULPATIONS POUR UN AVORTEMENT

par Thérèse VERNET et Cécile RIVAINÉ

Le 16 janvier, six militantes du MLAC d'Aix-en-Provence étaient inculpées sur intervention directe de la Chancellerie. Elles avaient accepté d'avorter une jeune fille mineure, qui pendant l'avortement, changeant d'avis, demandait l'arrêt de l'intervention. Respectant son avis elles l'accompagnent à l'hôpital puis préviennent ses parents. Le père de la jeune fille porte plainte quelques jours plus tard. Le juge demande l'inculpation de six femmes : celles qui ont fait l'aspiration, la piqûre, celles qui ont prêté l'appartement. Dans un premier temps le parquet abandonne l'affaire, mais en janvier sur intervention directe de la Chancellerie, c'est-à-dire de Lecanuet les six inculpations sont retenues, pour exercice illégal de la médecine et pour complicité de tentative d'avortement.

Pourtant une loi existe depuis l'an dernier, la loi Veil qui devrait permettre aux femmes de se faire avorter librement quand elles l'ont choisi. Alors pourquoi ces inculpations ?

Qu'en est-il de cette loi ?

La loi Veil ne fait que suspendre, et à ce titre expérimental pendant cinq ans la loi de 1920, et n'autorise l'avortement que dans certaines conditions. L'avortement doit être pratiqué par un médecin, dans une structure hospitalière, pour une grossesse de moins de dix semaines ; pour les mineures une autorisation des parents est nécessaire et dans les faits l'avortement est interdit aux femmes immigrées...

DE 400FRS À 2 000FRS  
POUR UN AVORTEMENT !

Les femmes qui veulent se faire avorter se heurtent à de nombreux obstacles. Les hô-

pitaux ne font des avortements qu'en nombre limité, les prix sont exorbitants (de 400 à 2 000FRs). Les femmes doivent passer devant différents personnes : médecins, assistante sociale, démarches qui quelques soient les attitudes de ces spécialistes ont pour objectif de faire renoncer à l'avortement.

Un certain nombre d'assistantes sociales ont cependant décidé de délivrer systématiquement les attestations qu'elles doivent remettre aux femmes et n'acceptent pas ce rôle de contrôle qu'on veut leur faire jouer. Quelque puisse être la bonne volonté du médecin ou de l'assistante sociale (ce qui la plupart du temps n'est pas le cas), de nombreuses difficultés subsistent. L'équipement médical est très insuffisant, et le prix de l'avortement est trop élevé comme le montrent les témoignages que nous publions.

Bien entendu, ces mesures faites pour décourager les femmes ne sont pas l'effet du hasard. Une éducation sexuelle mal faite, une ignorance entretenue sur les problèmes de la contraception font que beaucoup de femmes ont des difficultés à parler de ces problèmes, et les vivent de façon isolée. Face à un médecin ou une assistante sociale, une femme est souvent hésitante et vulnérable.

TROIS DÉLÉGUÉES CFDT  
PARMI LES INCULPÉES

Le droit des femmes à avoir les enfants qu'elles veulent au moment où elles le choisissent est une première bataille dans la voie de leur libération et cette bataille est loin d'être gagnée.

Les dernières inculpations se situent dans le contexte actuel d'atteinte aux libertés démocratiques. Ce n'est pas par hasard si, sur les six inculpées, cinq sont des

ouvrières ou des employées, que trois sont déléguées CFDT. Pour la bourgeoisie, l'avortement et la contraception doivent rester des affaires de spécialistes. La bourgeoisie ne tolère pas que des femmes ouvrières, sur la base de l'entreprise, prennent en main ces questions : c'est la raison de la décision d'inculper les six militantes d'Aix.

La libération de l'avortement a été arrachée par la mobilisation et l'organisation des femmes. Il reste encore beaucoup à faire pour que l'avortement et la contraception deviennent des droits effectifs. La lutte doit se poursuivre pour l'application de la loi actuelle et pour son extension. La lutte contre l'inculpation de six militantes d'Aix fait partie du combat pour l'avortement et la contraception libres et gratuits et contre les menées répressives de la bourgeoisie.

Cécile RIVAINÉ

### Pétition de soutien aux militantes du MLAC inculpées à Aix en Provence

Six femmes militantes du MLAC d'Aix en Provence, sont inculpées de tentative d'avortement et d'exercice illégal de la médecine pour avoir pratiqué un avortement sur une mineure à sa demande : le père de la mineure ayant porté plainte.

Les insuffisances de la loi, les carences du pouvoir en matière de santé, l'attitude de la plupart des médecins, l'inertie des services hospitaliers, l'absence de crédits ont pour résultats que les femmes ne peuvent complètement exercer un droit pour lequel elles ont lutté.

Là, comme ailleurs, le pouvoir choisit de réprimer plutôt que de pallier ses carences en matière d'infor-

mation sexuelle et de contraception.

La loi actuelle ne fait que suspendre la loi de 1920 dans un certain nombre de cas, et c'est ainsi que des femmes non médecins sont aujourd'hui poursuivies pour avoir aidé une mineure en détresse.

**JE ME DÉCLARE SOLIDAIRE DE CES FEMMES ET DE LEURS LUTTES**

Pétition à envoyer au MLAC, 34, rue Vieille du Temple 75004 PARIS

Adresser votre soutien financier à l'ordre du MLAC avec la mention :

«Soutien aux inculpées d'Aix»

### SOLIDARITÉ AVEC LES 6 MILITANTES

Le MLAC national a lancé une campagne de soutien aux militantes inculpées.

Contribuons à cette initiative en faisant signer des pétitions. Les inculpées étant militantes syndicales, il est important que des sections syndicales d'entreprise signent pour la levée des inculpations.

Notre soutien financier est également nécessaire, il faut savoir que rien que pour la constitution des dossiers de la défense, il faut 5 000 Frs.

Seule notre mobilisation contraindra la bourgeoisie à cesser les poursuites contre les militantes d'Aix.



### «le problème de l'avortement, c'est notre problème»

Nous sommes allées à l'hôpital de la Tronche. Nous étions une bonne dizaine d'ouvrières de la Thomson-CSF Sescosem de Grenoble appartenant à une commission Femmes. C'était pour exiger que l'avortement d'une ouvrière soit pris en charge par l'hôpital. Nous avons été reçu d'abord par l'assistante sociale dans le nouvel hôpital, qui est tout blanc et inhumain pour mieux impressionner les gens alors que les avortements se font dans l'ancien hôpital. Elle a d'abord été étonnée de nous voir, puis nous a demandé ce que l'on venait faire ici. Nous avons dit que le problème de l'avortement était notre problème, que l'usine était surtout composée de femmes et qu'on ne voyait pas pourquoi ils ne voulaient pas prendre notre camarade, qui en était déjà juste à la limite légale d'avortement.

Elle nous a dit que le centre d'orthogénie était tout neuf, créé contre le bon vouloir du grand chef. Que beaucoup de médecins refusaient de faire des interventions, et qu'ils se bornaient juste à appliquer la loi, c'est-à-dire, laisser l'interdite dans le doute, sans s'inquiéter des réactions nerveuses, de l'inquiétude dans lequel est la femme enceinte qui ne veut pas d'enfant. Entre le premier rendez-vous pris et le deuxième où le verdict est prononcé il faut une semaine de «réflexion» car on a vu (c'est toujours l'assistante qui parle) des femmes revenir sur leur décision. Alors qu'il faut savoir que lors du premier rendez-vous, rien n'a laissé supposer à notre camarade qu'on l'avorterait ; on lui a parlé des aides qu'elle pourrait avoir de ci, de là, comment elle pourrait abandonner légalement son enfant, si vraiment elle ne le voulait pas, enfin tout, les risques de stérilité, etc...

Nous lui avons demandé alors pourquoi ils ne faisaient pas la méthode Karman, méthode qui demande moins de temps, moins de frais (pas d'anesthésie) et qui n'est pas dangereuse. Sa réponse : «d'abord il n'est pas prouvé que cette méthode soit moins dangereuse que le curetage, qu'il y avait aussi des risques de stérilité, et que la patiente souffre inutilement».

L'opération, coûte 800 F, remboursés par la Sécurité Sociale si la patiente reste les trois jours prévus, un jour pour les analyses, un jour pour l'intervention elle-même, un jour pour les suites. Après on a vu le docteur qui nous a noyés dans des flots de paroles pour ne rien dire.

### Comment naît un avortoir

Nous avons accepté de pratiquer des interruptions de grossesse dans le cadre d'un hôpital car ça nous paraissait important d'occuper un lieu public.

Mais n'ayant pas été assez exigeants face à l'administration et à certains médecins au départ, nous nous trouvons devant une impasse : soit cautionner cet «avortoir» soit démissionner.

En effet, nous avons accepté de pratiquer ces interruptions de grossesse sous anesthésie générale dans des locaux qui sont tout à fait inadaptés aussi bien pour l'intervention (il s'agit de locaux de consultations banales) que pour l'accueil, d'une importance énorme pour les femmes déjà angoissées par

cette grossesse non désirée.

La deuxième méfiance que nous aurions dû avoir c'est de ne pas se laisser isoler du service de gynécologie de l'hôpital. Pratiquement, les informations entre nous et les autres ne passent pas. Ceci permettant au pouvoir et au corps médical de séparer «les avorteurs» (d'ailleurs sous payés) des «bons médecins».

En conclusion, il serait vain de croire qu'une fois la loi passée, le problème est résolu. Il importe que les femmes le sachent et prennent conscience que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes comme voudrait le faire croire Madame Veil.

Un médecin

### UN COMBLE

Je suis militante au MLAC d'Alfortville. Une assistante sociale m'a téléphoné, elle avait eu mon numéro à la direction de l'aide à l'enfance !!! à la préfecture de Créteil !!! La conversation s'engage sur un problème que rencontre cette assistante sociale. Elle m'appelait parce que j'étais au MLAC, et que comme au MLAC on faisait des avortements avec une participation minime, elle pensait que je pourrais me charger de l'avortement d'une jeune femme dans le besoin qui voulait se faire avorter mais ne pouvait pas payer l'hôpital. Alors comme à la préfecture on lui avait dit que j'étais au MLAC, et de plus sage femme, elle me demandait si je pouvais faire cet avortement. J'ai refusé car premièrement à Alfortville nous avons pris la décision collective de ne plus pratiquer d'avortements. Nous refusons de cautionner la politique de carence du gouvernement, et de plus si nous avons pratiqué, c'était uniquement pour démontrer que l'avortement Karman était possible. Deuxièmement je trouve que c'est un comble de voir qu'une assistante sociale en vienne à contacter un membre du MLAC, alors que d'après le gouvernement la loi était parfaite. De plus il est à se demander comment la direction de l'aide à l'enfance a eu mon numéro ? Et en plus ils osent s'en servir !

Alors que les militantes d'Aix risquent la prison, qu'un service public demande l'aide du MLAC, il faut le faire !

Une femme d'Alfortville.

# INFORMATIONS GENERALES

## CGT FONCTION PUBLIQUE des orientations federales contestees

Le 15<sup>e</sup> congrès de l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT vient de s'achever à Sarcelles (dans la région parisienne). Placé sous le signe de la «lutte contre l'Etat-patron», ce congrès s'est déroulé du 10 au 13 février, de telle manière que ses mots d'ordre «Pour un syndicalisme de masse et de classe» et «Pour une UGFF puissante et unie» ont été contredites à plusieurs reprises par la réalité !

D'entrée de jeu, la «démocratie» et le «syndicalisme de masse» ont été mis à rude épreuve : à peine une centaine de congressistes (sur 300) ont été désignés... par la direction fédérale (sans consulter qui que ce soit) pour participer aux différentes commissions (censées s'occuper des orientations, du programme d'action et des modifications statutaires...).

A l'examen des amendements (en tout 300), une nouvelle «particularité» de ce congrès CGT, c'est le tri préalable (par la commission travaillant sur le document d'orientation) de 18 amendements seulement sur 50 (et encore, certains avaient été largement «aménagés»)... Sans compter que le vote ne s'est pas fait par amendement mais bloqué sur le document initial avec les amendements retenus, intégrés au texte !

### UNE UNITE CONTESTEE

Plusieurs interventions, de la fédération des finances notamment, ont appelé que depuis le 14<sup>e</sup> Congrès les dissensions internes subsistaient sur le rôle même de l'UGFF, le bilan de l'aide apportée à la grève des postes de 74, le fonctionnement de l'Union... et que les luttes d'influence pour s'assurer le contrôle de l'UGFF vont toujours bon train. La séance de jeudi, à cet égard, fut remarquable ; le président de séance (secrétaire de la CGT de la police) n'arrivait pas à mettre de l'ordre dans le débat ! Le syndicat de la direction générale des impôts (SNADGI)

était ses positions corporatistes à tout propos et... hors de propos !

L'intervention du secrétaire général René Bidouze a consacré l'absence de perspectives sérieuses pour les luttes des fonctionnaires. «La CGT n'est pas opposée à la signature d'un accord avec le gouvernement», et la démobilitation (concrétisée par le bilan de la journée du 5 février)... La seule direction donnée, c'est la dénonciation des accords séparés de FO et de la FEN avec le gouvernement. Tandis que sur la question importante des salaires, les révisionnistes (membres ou proches du PCF) défendaient la catégorie A (cadres) au congrès de nombreux délégués intervenaient sur la dégradation du pouvoir d'a-

chat des plus basses catégories (C et D et Auxiliaires). Les bilans d'autosatisfaction traditionnels ont été contestés à plusieurs moments des débats.

### UNE OPPOSITION CROISSANTE...

A la tribune, des délégués des finances, de l'équipement, des affaires sociales, sont intervenus pour modifier l'orientation de la direction sortante. Ainsi, un délégué de l'équipement de la Haute-Loire demandant «la titularisation des auxiliaires et la création de postes»; tel autre (des finances) qui réclame la «prise en compte du temps de transport comme temps de travail»... Le syndicat de l'INSEE déposera une quarantaine d'amendements, notamment «pour la remise en ordre des rémunérations» sur la base des besoins des catégories inférieures, sur le bilan des luttes de la fonction publique.

De nombreuses propositions furent faites :

- une «catégorie unique pour le personnel d'exécution», pour couper court aux échelons de divisions (réclamée par l'INSEE).

- Une «motion de solidarité aux soldats et syndicalistes inculpés devant la cour de sûreté de l'Etat» (déposée par un délégué des ANPE).

- Sur la question des retraites, la direction fédérale a été contrainte à renoncer à son projet («renvoyé à plus tard» plutôt que d'essayer un vote négatif).

Passablement bousculés, les révisionnistes qui dominent toujours le secteur public, firent donner le ban et l'arrière ban (profs de CET, «chercheurs»... certains, secteurs des finances) pour mettre un arrêt à ces premiers développements d'un courant d'opposition qui se développe dans la CGT sur des bases de lutte de classe, affirmant la voie de la liaison avec la classe ouvrière !

Des congressistes UGFF, syndicalistes révolutionnaires



## En bref

### Slalom géant femmes : victoire de la canadienne Kreiner



Contrairement au slalom géant hommes, l'épreuve femme ne comporte qu'une seule manche. Certains attendaient une victoire de Rosi Mittermaier, qui aurait ainsi réussi le triplé, mais c'est une canadienne, Kathy Kreiner, 18 ans qui l'a emporté. Selon les habitudes autrichiennes, la piste était gelée. Danielle Debernard est troisième, remportant ainsi la seule et unique médaille pour l'équipe de France, puisque la 2<sup>e</sup>me place qu'elle obtient aussi au combiné ne fait pas partie des titres olympiques. La forte délégation des officiels français à Innsbruck, toujours très contente d'elle-même en déduit que tout va pour le mieux... pendant que Ingrid Lafforgue, ancienne grande du ski français, se fait l'interprète des skieuses de l'actuelle équipe féminine, expliquant qu'elles pensent trop à l'argent, parce qu'elles n'en gagnent pas assez. Car il est bien connu que le sport de compétition n'est pas une affaire d'argent dans notre pays, sauf lorsqu'il n'y en a pas assez.

### Toulouse : le recteur séquestré



Le recteur de l'académie de Toulouse, Chalin, a été contraint d'assister jeudi à l'assemblée générale des étudiants de l'université du Mirail en grève. Les étudiants se sont mobilisés contre la réforme Soisson et ils ont demandé des comptes au recteur qui a refusé d'expliquer la réforme. Le recteur a été libéré vers 20 heures.

# TELEPHONE plus de lignes... toujours pas de cabine publique

Il y a un siècle, le 14 février 1876, l'américain Graham Bell déposait le brevet d'invention du téléphone. A cette occasion, Norbert Segard, le nouveau ministre des PTT, le troisième du gouvernement Giscard, annonce dans une interview au «Figaro» le triplement, pour 1982, du nombre des lignes téléphoniques en France.

Ce fut une des décisions du «plan de relance» d'avril 75 de miser sur le développement de l'équipement téléphonique : 4,2 milliards de crédits ont été débloqués dans ce but. L'objectif que se fixe le gouvernement est de «faire passer le nombre de lignes de sept à vingt millions avec un premier objectif de douze millions dans deux ans». Ces mesures visent évidemment à combler une partie du retard de la France (au quatorzième rang européen, derrière l'Espagne) dans l'infrastructure des télécommunications. Le

mauvais équipement téléphonique de la France handicape les patrons face à leurs concurrents étrangers mieux pourvus. C'est également une gêne pour les travailleurs mais ça ne rentre pas dans les considérations du gouvernement.

### Un V.R.P. aux P.T.T.

Sécard a également dé-

claré : «Je veux être monsieur exportation et faire connaître les systèmes français de télécommunications et les techniques postières qui sont très appréciées à l'étranger». Le choix de Sécard, en remplacement d'Achille Fould tient à ses anciennes fonctions de ministre du commerce extérieur. Dans le projet gouvernemental, l'industrie des télécommunications doit servir de locomotive à la relance et à l'exportation. En ouvrant aux industries des télécommunications un vaste marché intérieur, le gouvernement compte que sur cette base, ces industries acquerront la dimension et la productivité nécessaires pour concurrencer les industries étrangères. Mais parmi les trois systèmes de centraux téléphoniques en

currence pour la modernisation du réseau, aucun n'est français.

### A qui ça profite

L'amélioration du réseau téléphonique ne profitera pas aux travailleurs. Pour les standardistes des centraux non encore automatisés, c'est la perspective d'une perte d'emploi sans reclassement assuré dans les PTT. Pour les autres, les cadences s'accroissent. Le budget 75 ne prévoyait la création que de mille cinq cents nouveaux postes : 1,3 % de plus, alors que le travail

augmentait de 14 %.

Pour les usagers, la taxe de raccordement a augmenté, passant de 600 à 1 100 F, il est question de la ramener à 800 F, l'augmentation n'en est pas moins considérable. Les taxes téléphoniques et l'abonnement ont également sensiblement augmenté, de 35 à 39 centimes la communication. Le téléphone à domicile demeure donc largement inaccessible aux travailleurs.

Quant aux cabines publiques, leur accroissement est dérisoire, vu les besoins. Les 6 500 cabines supplémentaires annoncées par Achille Fould avant d'être renvoyé, risquent de ne pas voir le jour, les PTT venant de refuser pour non-conformité le matériel proposé. Com-

bien de cités populaires dépourvues de cabines téléphoniques ou dont les cabines sont détériorées ? Dernièrement à Forbach, trois enfants périssaient dans un incendie, les pompiers étant prévenus trop tard parce que l'unique cabine téléphonique du quartier ne marchait pas. Combien de temps perdu à faire la queue dans les files d'attente dans les postes !

Le fonctionnement des lignes déjà existantes laisse également beaucoup à désirer. Rien n'est envisagé pour que les factures de téléphone donnent le détail des appels. Il est fréquent que des usagers reçoivent des notes fantaisistes, majorées de manière considérable, par rapport aux appels réellement donnés.

# MUSIQUE

## POP MUSIC OU MUSIQUE POPULAIRE ?

On a reçu une très longue lettre d'un jeune travailleur lecteur du Quotidien du Peuple. Il en a assez de la musique qu'on nous propose aujourd'hui principalement à la radio. Pour engager le débat sur ce sujet nous publions quelques extraits significatifs de sa lettre et la réponse de F. Tusques.

«Parlons musique (...) C'est pas les émissions musicales qui manquent : Des émissions qui coulent et qui dégoulinent, qui t'empêchent de te paniquer (...) ah quel pied ! tu planes ou si tu préfères tu

oublies les soucis quotidiens (...) ils utilisent des chouettes de mots mais on se demande ce que ça veut dire (...) mais bien entendu le pouvoir s'arrange de façon à ce que ces problèmes existent, et la musique planante est faite pour ça (...) et bien moi je vous dis qu'il y en a marre de cette musique qui nous enfonce dans la merde en nous faisant croire qu'on est dans les étoiles (...) Pour faire vibrer les gens, il faut leur parler de leurs problèmes pour les mettre dans leur élément; il faut se mettre à leur portée... il y a 10 ans il y avait des mecs qui savaient faire chanter les gens avec eux comme à Woodstock, la réaction

ne s'est pas tardé à se faire ressentir (mai 68). Mais ça a servi de leçon au système (...) ça nous secoue les tripes cette révolte qu'on avait en nous et qu'on nous oblige à garder en nous depuis notre enfance (...) Mais cette musique c'est dangereux pour le système : Ça entretient un esprit de révolution (...) parce que les mecs qui jouent de la musique, on leur fait pas cadeau de leur matériel et il faut bien qu'ils gagnent leur vie (du moins ceux qui en font leur métier) alors il faut les payer : et c'est pas toujours qu'on peut se permettre d'en faire venir alors il faut pas louper le coup.

Pour ce qui concerne la «Pop music», le débat est ouvert. Qu'est-ce que la «Pop musique ?». Jusqu'à présent je crois qu'on peut la définir comme étant l'utilisation de la «nouvelle lutherie», c'est-à-dire des instruments qui utilisent l'électricité, (guitares, orgues et pianos électriques) par les grands trusts audio-visuels principalement Anglo-Américains. «Pop music», «Free Jazz» se sont avant tout des sigles commerciaux inventés pour «vendre» un produit. Le goût pour la «Pop» a été forgé par ceux qui détiennent les moyens de production. Les quelques trouvailles intéressantes faites par une poignée de musiciens privilégiés qui ont les moyens, sont noyées par les lois de l'offre et de la demande.

Cette nouvelle «lutherie» est de plus en plus utilisée dans le Tiers-Monde sans subir l'influence des Impérialismes qui sévissent le plus dans ce domaine : U.S. et Britannique ; par exemple en Guinée Konakry ou au Congo se sont développés déjà depuis plusieurs années une musique populaire nouvelle s'appuyant sur la tradition africaine et qui ne manque pas d'intérêt.

Notre lecteur semble entretenir quelques illusions sur l'aspect «révolutionnaire» que pourrait avoir la Pop musique. Beaucoup de jeunes ont été trompés par l'aspect de violence contestatrice des «idoles» de la Pop

musique, alors qu'il s'agit le plus souvent d'une révolte individualiste qui ne peut conduire qu'à deux attitudes. Dans le premier cas mépris des masses et on devient une «vedette» complètement inféodé aux trusts audio-visuels, c'est le cas de Bob Dylan par exemple, dans l'autre cas c'est le «suicide» parce que on ne peut supporter vraiment la société et qu'on n'est pas armé pour la changer. C'est une attitude que l'on pourrait qualifier d'«anarchiste» ; on veut détruire «le système» tout de suite, on ne veut plus d'aucune contrainte tout de suite, plus rien ; comme c'est impossible on se suicide.

Jimmy Hendrix, musicien de studio plein de connaissances musicales et possédant des racines populaires



JIMI HENDRIX

réelles (il chantait admirablement le blues traditionnel), après être devenu l'esclave des grands trusts audio-visuels s'est suicidé par la drogue ; c'est là le lot d'une grande partie du peuple noir américain et ce n'est certes pas un exemple à suivre. Le suicide par la drogue est une des armes les plus répugnantes employées par la société américaine contre la minorité noire.

Le culte de l'individu et le mépris des masses, voilà quelle est l'idéologie qui empêche le plus souvent les artistes anglo-américains de produire une musique réellement révolutionnaire. Même les musiciens de jazz noirs qui reflètent les luttes de leur minorité sont travaillés par ce qu'ils appellent leur «Ego», leur moi. La peur de perdre leur personnalité. Voilà à quoi les a conduit la

société nord-américaine «Babylone» comme les Panthères Noires l'appelaient.

Notre lecteur déclare très justement : «Pour faire vibrer les gens, il faut leur parler de leurs problèmes ; pour les

mettre dans leur élément, il faut se mettre à leur portée...» Voilà le point de départ pour commencer à créer une musique réellement populaire. Ne pas partir de soi mais partir des aspirations populaires. Chez nous, des musiciens

auront-ils le courage d'abandonner la tradition anglo-américaine pour créer une musique qui corresponde vraiment aux aspirations de notre peuple ?

F. TUSQUES

### TÉLÉVISION

#### UN NOUVEAU MAGAZINE D'ACTUALITÉ

La nouvelle «émission-phare» du jeudi soir sur TF1, c'est désormais «L'évènement». Jean Cazeneuve, président de TF1, avait annoncé récemment qu'il plaçait sa chaîne «sous le signe de la rénovation, de l'optimisme, de la jeunesse». Sur le plan de l'information, les diverses émissions ont été regroupées dans ce magazine hebdomadaire. «L'évènement» se veut donc le reflet de cette conception plus «audacieuse». On nous l'avait fait comprendre par tout un battage publicitaire préalable. Ce fut aussi le souci constant du présentateur : «coller à l'actualité», faire un magazine «original», «enrichissant», aller «au fond des choses». La prochaine émission ? Le choix des sujets ne sera fait qu'à la dernière minute mais de toute façon «elle sera très différente». «Différent» voilà le leitmotiv ; ainsi après les séquences sur le Liban, l'autoportrait du mercenaire, les gains des skieurs et la guerre de la morue, le présentateur

#### «L'ÉVÈNEMENT»

résume : «Vous avez vu la détresse, vous avez ressenti un choc, vous avez pesé l'or que valent les skieurs, vous avez vécu l'abordage et maintenant c'est une séquence très différente sur Djibouti». On se croyait presque en présence d'un discours de Giscard : le tableau noir était remplacé par des feuilles de papier sur lesquelles Collard du Comité Olympique Français de ski fut invité à poser sa signature.

C'est effectivement une émission très giscardienne que cet «Évènement». Pour se mettre à notre portée de téléspectateurs, on nous commente longuement chaque séquence avant, pendant et après. On consacre au ski un long débat contradictoire, où on pourchasse à grands cris l'hypocrisie, sans aller plus loin que la «découverte» de secrets de Polichinelle. Mais c'est l'hypocrisie et le mensonge dissimulés sous le blanc manteau de l'«objectivité», qui président aux séquences sur le Liban et

Djibouti. Les massacres commis par les Phalangistes sont présentés comme la réponse à de prétendus massacres palestiniens. Nous sommes ainsi conviés à espérer que la voix de la raison (genre mission Couve de Murville) pourra enfin se faire entendre... Quant au commentaire sur Djibouti, il était particulièrement «à la botte» de notre bourgeoisie : «libéralisme» dans la diversité des opinions exprimées dans les interviews et «prise en main» par le commentateur : «Djibouti était désert avant l'arrivée des français», «La France n'a pas cherché à diviser les ethnies (Afars et Issas) pour régner», «L'armée ça veut dire des emplois, des hôpitaux, etc...», «le barrage de barbelés protège la ville», et ainsi de suite.

Jean Cazeneuve peut être satisfait. Son magazine est en bonne voie pour devenir le produit le plus achevé de la télévision giscardienne en matière d'«information». Claude ANCHER

## CINÉMA... THÉÂTRE... CINÉMA... THÉÂTRE... CINÉMA... THÉÂTRE... CINÉMA...

### PETIT GUIDE DES SPECTACLES

- «A CHEVAL SUR LE TIGRE» : Réédition d'un film italien de 1961, de L. Comencini. Les aventures d'un ancien détenu dans l'Italie du «miracle économique»
- «AGUIRRE» : Film allemand de W. Herzog. Reconstitution historique des aventures d'un groupe de «conquistadores» à la recherche de l'Eldorado. Un point de vue idéaliste sur l'Histoire.
- «CE GAMIN, LÀ» : Document sur la méthode «Deligny» pour soigner les enfants autistiques.
- «CHRONIQUE DES ANNÉES DE BRAISE» : Film algérien de M. Lakhdar Hamina. Cf critique et interview de l'auteur dans le Quotidien du Peuple.
- «JEANNE DIELMAN, 23 QUAI DU COMMERCE, 1080 BRUXELLES» : Film de C. Akennan. La vie quotidienne d'une femme.
- «CONFRONTATION» : Ce film reconstitue l'assassinat d'un chef nazi suisse par un étudiant juif.

- «MAMMA ROMA» (P.P. Pasolini) : Voir critique Quotidien du Peuple n° 109.
- «NASHVILLE» (R. Altman) : Le capitalisme américain vu à travers le phénomène de la «country Music».
- «ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX» (S. Pollack) : La crise de 1929, vue à travers le phénomène des «marathons de la danse». Une critique pessimiste de la société américaine.
- «LA VILLE BIDON» (Y. Barathier) : Les problèmes des bidonvilles et des expulsions.
- «LE VOYAGE DES COMÉDIENS» : L'histoire de la Grèce de 1939 à 1952, vue à travers les tribulations d'une troupe de théâtre.
- «LE CUIRASSÉ POTEMKINE» : Un chef-d'œuvre de l'art révolutionnaire.

- FESTIVAL DE CINÉMA :
- Roberto Rossellini : Un des fondateurs du «néo-réalisme» italien (à voir en particulier «Rome, ville ouverte»). Olympic - Paris 14°.
  - Buster Keaton : Marais - Paris 4°.
  - Charlie Chaplin : J. Cocteau - Paris 5°.
- THÉÂTRE :
- «LA PASTORALE DE FOS» : Par «Lo Teatre de la Carriera» (théâtre populaire occitan). Cartoucherie de Vincennes (dernière le 14 février)
  - «TOUT ÇA, C'EST UNE DESTINÉE NORMALE» : Par le Groupe Régional d'Action Théâtrale, d'après K. Valentin et L. Karlstadt. Théâtre de l'Aquarium Cartoucherie de Vincennes.
  - «GRAND PEUR ET MISÈRE DU III<sup>e</sup> REICH» : De Bertold Brecht - Théâtre Mouffetard - Paris 5°.

# DOSSIER

La fusillade de Loyoda, la manifestation de mercredi dernier, regroupant des dizaines de milliers de personnes : Djibouti était au premier plan, pendant toute cette semaine. Au premier plan, la volonté du peuple de Djibouti de conquérir une indépendance réelle, totale, au premier plan, l'obstination du gouvernement français de garder, accrochées à la corne de l'Afrique, ses bases militaires.

Grégoire CARRAT

## DJIBOUTI LE PEUPLE VEUT L'INDEPENDANCE !

### LA LPAI ET LE FLCS : QUELLE REponse?

La première force à Djibouti, c'est le peuple. Après des années de lutte, c'est en 1958, que le mot d'ordre d'indépendance est lancé pour la première fois. Au cours du référendum, Harbi réunit de nombreux meetings pour le non. Puis en 1966, des manifestations violentes éclatent pour la venue de De Gaulle. Au début de 1975, des manifestations de grande ampleur, sont très violemment réprimées.

#### LA LPAI : VERS L'INDEPENDANCE ?

En 1971, est créée la LPA (Ligue Populaire Africaine). Ce n'est qu'à la fin de 1974 qu'elle deviendra LPAI (Ligue Populaire Africaine pour l'Indépendance).

Les dirigeants de la LPAI ont un passé chargé : Gouled, le président jusqu'en 1967 servit comme ministre de Aref. Dini, secrétaire général a édifié le barrage de barbelés lorsqu'il était ministre de l'intérieur du territoire. Dans les derniers mois, sur le mot d'ordre d'indépendance, la LPAI a organisé les plus énormes manifestations ayant jamais eu lieu dans le territoire.

#### QUELLE CONCEPTION DE L'INDEPENDANCE ?

« Nous sommes contre la présence militaire française à Djibouti. Cependant, nous souhaitons que cette indépendance se réalise dans la coopération et l'amitié avec la France » déclare un responsable Shaiko. Retrait des trou-



La manifestation de mercredi

pes françaises « n'est pas un slogan de la Ligue » affirme de son côté Gouled.

Par contre, il est un point que la Ligue affirme nettement « la LPAI entend engager seule les négociations pour l'indépendance avec le gouvernement français ». Est-ce que ce dialogue, c'est la rencontre que Gouled a eue ces jours derniers avec les parlementaires de la majorité venus pour le rencontrer ? En tout cas, Gouled trouve satisfaisante la déclaration de Messmer, il est prêt à discuter de l'indépendance ou du remplacement de Aref ?

#### LE FLCS : DEPUIS 13 ANS A MOGADISCIO

En 1963 se crée à Mogadiscio, capitale de la Somalie, le Front de Libération de la Côte des Somalis (FLCS). Basé à Mogadiscio, sous le patronage de l'OUA, le front ne déploiera que peu d'activité à Djibouti même, tout en bénéficiant d'un important soutien de la Somalie.

#### QUEL PROGRAMME ?

Les revendications du commando du front qui ont enlevé les enfants furent : annulation du référendum, indépendance sans condition, libération des prisonniers politiques, formulant ainsi un véritable programme politique.

« Beaucoup de gens à Djibouti ne croient plus à une solution pacifique » déclarait un responsable du front, il y a quinze jours.

#### FLCS : LE BRAS ARMÉ DE LA LPAI ?

« Avec la LPAI, nous nous sommes accordés et nous avons de fréquents contacts, chaque partie garde son organisation, sa liberté d'action. Le but reste unique : l'indépendance réelle sans Ali Aref qui n'a plus aucun soutien populaire. La Ligue croit encore à la solution pacifique, nous ne croyons qu'à la lutte armée ».

Par contre un responsable de la LPAI nous a déclaré que la LPAI considérait le FLCS comme son « bras armé ».

#### QUELLE LUTTE ARMÉE ?

« Dans toute guerre de libération, il faut que l'avant-garde commence la lutte : ensuite, la masse découvre la réalité du colonialisme et commence à ouvrir les yeux ! »

Les deux actions connues du front sont d'une part, l'enlèvement en mars 1975 de l'ambassadeur de France en Somalie échangé contre deux prisonniers et une forte somme, et la prise du car de Loyoda.

De nombreux jeunes, à Djibouti, des patriotes accomplissent des actions en son nom, sans être formellement membres du front, parce que ses propositions de lutte armée répondent aux aspirations du peuple.

#### LPAI, FLCS ET L'AFRIQUE

La LPAI et le FLCS sont reconnus et représentés ensemble devant l'OUA qui s'est prononcée fermement pour l'indépendance de Djibouti.

Ce facteur peut jouer un grand rôle dans l'évolution des contradictions entre la LPAI et le gouvernement français, en donnant une assise aux exigences d'indépendance totale.

### LES DEUX VOISINS : SOMALIE - ÉTHIOPIE

Le gouvernement français accuse la Somalie de vouloir s'emparer de Djibouti. Une partie de la population du territoire est somalie. De même des territoires somalis sont intégrés à l'Éthiopie (Ogaden) et au Kenya. Le retour de tous ces territoires est inscrit dans la constitution somalienne. Lors du passage de Syad Barre à la présidence de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), il a contribué à unifier les pays africains pour l'indépendance de Djibouti.

« La Somalie ne veut pas obtenir par la force la Côte Française des Somalis, ne l'envahira pas, ne la réclamera pas, Elle ne veut que voir accorder à sa population le droit à l'autodétermination et le droit de choisir son avenir, déclarait Syad Barre à la suite des affrontements de Loyoda.

### Les troupes françaises contre l'indépendance

12 000 hommes, parachutistes de la légion, infanterie de marine, gendarmerie occupent le territoire.

● Après la fusillade de Loyoda, deux boeing et deux DC 8 transporteront officiellement 2 000 hommes. La légion était en état d'alerte en Corse. Gouled, le président de la LPAI estimait que 10 000 soldats quadrillaient la ville de Djibouti.

● Tous ces soldats surveillent en permanence le barrage de barbelés qui enferme la ville, électrifié avec un champ de mine. La semaine dernière, Djibouti était une véritable prison, plus personne ne pouvait ni entrer, ni sortir, tous étaient soumis à la loi des légionnaires.

● Ces troupes ont assassiné des centaines de milliers de Djiboutiens, ont blessé plus de 80 personnes en janvier 1975, ont cherché à intimider la population pour l'empêcher de manifester mercredi : selon le gouvernement français, « les garanties pour une indépendance réelle comprennent la présence des troupes françaises ».

#### LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS, AREF ET L'INDEPENDANCE

Stirn, le 4 mai 1975 : « La majorité de la population de Djibouti souhaite rester française ».

Le gouvernement français, le 31 décembre 1975 : « La France estime qu'elle se doit d'assurer l'accession du territoire à la souveraineté internationale ».

Ce que Aref caractérisait ainsi le 9 janvier : « On aura un joli drapeau. Si je veux avoir l'air de quelqu'un devant mes frères africains, il faut que je sois indépendant... comme indépendance, celle-là sera assez boîteuse parce que nous allons rester la main tendue sur le plan économique et la main tendue sur le plan politique, en demandant à la France de défendre nos frontières », c'est l'indépendance dans l'amitié et la coopération avec la France !

#### L'OUVERTURE

Depuis quelques jours, une ouverture se dessine. Ce fut d'abord Mesmer : la décolonisation suppose « d'abord un accord entre les deux voisins de Djibouti, ensuite un minimum de cohésion entre les Afars et les Issas. Il est vrai qu'en ce moment un tel accord est difficile et que M. Aref n'est pas reconnu par toute la population comme le chef de gouvernement qui convient pour aller à l'indépendance ».

Stirn sera beaucoup plus réservé : il appelle à « une large concertation dans un esprit de large union » autour de Aref, pour l'instant. Il y a tant de mois que ça ne marche pas cette combinaison de M. Stirn ! Mais peut-il en trouver une autre qui soit satisfaisante, dans la voie tracée par Mesmer ?

### DE SUEZ A L'OCEAN INDIEN



### Des armes tournées contre les pays et les peuples de la région

Djibouti c'est là à l'embouchure du canal de Suez : les flottes de guerre entre la Méditerranée et l'océan indien y passent. Les pétroliers géants y passeront quand il sera élargi. Pour l'heure, ils croisent au large, venant du golfe. Djibouti est une sentinelle. Dans l'océan Indien, flottes US et soviétiques s'accroissent, cherchent de nouveaux mouillages, cherchent à contrôler les points stratégiques. Djibouti aujourd'hui c'est presque l'OTAN. En serait-il de même si les troupes françaises partaient ?

#### UNE BASE STRATÉGIQUE

● 600 aviateurs équipés de 10 F-100, d'avions nord-atlas, d'avions de reconnaissance et d'Alouette, renforcés occasionnellement par des chasseurs bombardiers Vautour.

● une unité marine toujours appuyée par des navires en mission : jusqu'à 15 navires en même temps. Pendant les affrontements, Giscard envoyait plusieurs navires de guerre de Lorient.

#### UNE BASE D'AGRESSION

L'incursion en Somalie des forces françaises montre pour quelle utilisation ces forces sont prévues : l'agression contre les pays de la région. Les avions d'observation qui photographient la Somalie, l'Éthiopie. A Loyoda, les AMX 13 pointaient leurs canons contre la Somalie.

#### CONTRADICTIONS AVEC L'ETHIOPIE

Des Afars vivent nombreux en Éthiopie mais ils sont en rébellion contre le pouvoir central qui exerce une politique féroce d'oppression nationale. Djibouti, pour elle, c'est le chemin de fer Djibouti-Addis Abeba, construit par la France et qui permet l'essentiel des échanges avec l'extérieur. Devant l'OUA, l'Éthiopie a renoncé aux « droits » que le gouvernement français avait reconnu

sur le territoire, à l'empereur Haïlé Sélassié.

A la suite de la fusillade de Loyoda, le gouvernement éthiopien a publié un communiqué : « Comme les intérêts de l'Éthiopie sont directement en jeu, le gouvernement militaire espère qu'on ne laissera pas cette tension se transformer en un conflit. Les termes et les conditions qui conduiront le peuple du Territoire à l'indépendance doivent être décidés librement par le peuple lui-même ».

De son côté le gouvernement somalien accusait l'Éthiopie de participer à « un complot mené par la France en consultation avec les États-Unis et Israël en vue de créer une base impérialiste à Djibouti ».

# LA VIE DU JOURNAL

## PARMI VOS LETTRES

### Pourquoi ce black-out ?

Je viens de dépenser 18 F pour m'entendre dire au téléphone des insanités sur J. Papinski par Monsieur Riedinger, secrétaire académique à Nancy du SGEN, dont je suis (nouveau) adhérent.

Alors que je lui faisais (très poliment) remarquer que rien n'avait filtré de la position du SGEN ni même aucune information nouvelle sur l'Affaire (la grève de la faim par exemple) dans les deux derniers SU (hebdo de la SGEN-CFDT), ni dans les derniers numéros de *En Route* (bulletin d'information pour l'Académie de Nancy-Metz), il me fut répondu que, malgré tous ses efforts et ses sondages dans les différentes sections, le SGEN n'avait pas réussi à rencontrer la moindre attention positive de ses adhérents sur cette affaire (sic).

Bref cela n'intéresse pas les syndiqués, et si cela intéresse les gens, c'est uniquement à cause du côté spectaculaire de la grève de la faim (sic). «*Mais à ce moment là, on peut faire une grève de la faim pour n'importe quoi*».

(...) C'est bien de cela qu'il s'agit, et il m'a coûté assez cher de téléphone pour me l'entendre dire : Papinski n'a droit qu'au poste d'instituteur ; le SGEN ne lui avait pas demandé (sic encore) d'écrire le *Bouï-Bouï*, pamphlet contre l'Inspection. «*Bref Papinski est trop exigeant : il veut que le SGEN en fasse trop pour lui*» (authentique).

Mais alors, pourquoi le désaccord du SGEN ne transparait-il pas dans ses organes de diffusion ? Pourquoi n'y a-t-il pas de mise au point ? Pourquoi ce Black out ?

### Une réunion de lecteurs à Beauvais

(...) Ce qu'il faut pour la page «Luttes ouvrières», c'est une analyse plus approfondie de la lutte, voir aussi l'environnement de la boîte où on lutte (Quelles sont les forces politiques, syndicales dans la ville ? qu'y font-elles ?), connaître l'avis des travailleurs sur les problèmes du moment, ce qui aiderait les camarades des autres rubriques à mieux orienter leurs articles en fonction des questions que se posent des travailleurs.

Des camarades souhaitent que les connaissances des camarades des entreprises servent à élaborer des dossiers du genre : «Rôle de l'inspection du travail - l'Intérim - les contrats - les accidents». Un camarade ouvrier pense que les chefs ne sont pas assez dénoncés dans le journal.

(...) Pour les participants, ce qui manque dans le journal surtout, ce sont les articles sur la vie quotidienne des masses. Le manque paraît considérable en ce qui concerne l'école. Mais la santé, c'est insuffisant aussi, il faut donner davantage le point de vue des travailleurs. Un camarade signale que l'on ne parle pas des dentistes alors que les travailleurs doivent accepter d'avoir les dents abimées car ils n'ont pas les moyens de se les faire soigner. Transports, logement, consommation (l'escroquerie par la publicité - comparer le prix de revient et le prix de vente), service militaire, démêlés avec la loi, la justice, l'administration. Il faut susciter un abondant courrier sur ces questions.(...)

## COMMUNIQUÉS

Le 10 février 1976 le Groupe de Résistance Active aux Transports Publics Payants (G.R.A.T.P.P.) a mené deux actions «PORTES OUVERTES» aux stations de métro Réaumur Sébastopol (17 h 30) et République (18 h). Ces opérations consistent à maintenir les portillons ouverts et à distribuer des tracts dénonçant la situation actuelle des transports dits publics. Nous appelons à la gratuité de ceux-ci. De nombreux usagers ont emprunté les passages interdits.

G.R.A.T.P.P.

Permanence : «La Gamelle» - 32, rue des Trois frères. 75018-PARIS. Tous les samedis de 10 h à 12 h - tél : 606.48.63.

### COLLOQUE ENERGIE NUCLÉAIRE ET SOCIÉTÉ

Organisé par le Comité d'Information Nucléaire de Nancy (C.I.N.) 125, rue du Val de Fer 54230 - NEUVES-MAISONS tél : 47.11.42, se déroulera les 14 et 15 février 1976 à la Maison des Jeunes et de la Culture, 27, rue de la République - NANCY.

### THONVILLE

Pour riposter aux attaques contre les libertés démocratiques et les luttes de la classe ouvrière lancées par la bourgeoisie, le PCR(m.l.) organise un MEETING-DÉBAT le SAMEDI 14 FÉVRIER à 16 H CENTRE SOCIAL DE FAMECK

- Que veut la bourgeoisie ?
- Quelles libertés défend la gauche ?
- Comment lutter ?

Telles sont les questions qui pourront être débattues. Des travailleurs en lutte (SOTRACOMET, Comité de Soutien à PAPINSKI, SOLLAC...) apporteront leurs témoignages.

## QUELLES POSITIONS SUR LE NUCLÉAIRE ?

A propos de l'article sur le nucléaire, on voit bien les positions réactionnaires au sein du Comité Anti-nucléaires. Les positions pour, les positions contre, mais on attend aussi une prise de position du journal qui fasse avancer le débat.

d'une réunion de lecteurs  
St DENIS

L'absence d'une nette prise de position sur la question de l'implantation des centrales nucléaires est effectivement le défaut principal de

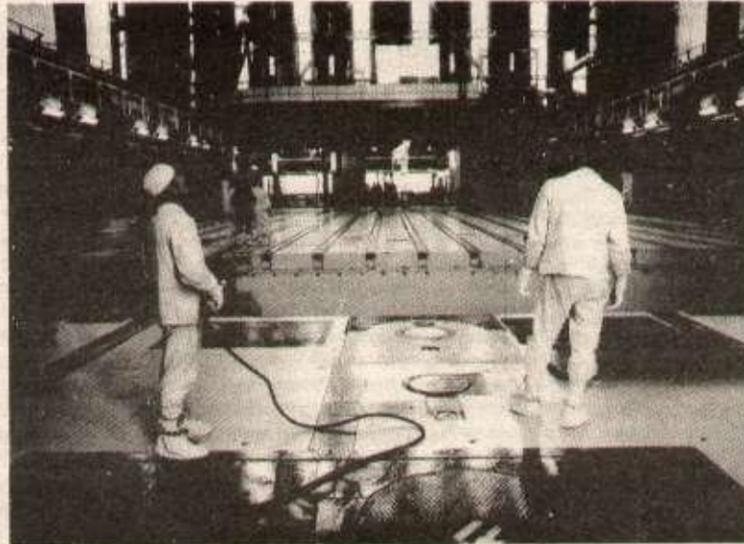
dit «pour la centrale, parce que cela va changer quelque chose». Et puis, au fur et à mesure de la discussion, en faisant le rapprochement avec sa propre expérience sur les questions de sécurité (en particulier en matière de tuyauterie d'eau chaude); il arrive à se rendre compte du danger que risque de présenter la centrale, sachant que même dans le domaine nucléaire, profit prime sur sécurité. Cela doit être le fond de notre opposition au programme nucléaire de la bourgeoisie française : nous avons déjà expliqué plusieurs fois tous les dangers qu'il présente : pollution

nucléaire pour les grosses centrales fait que des dangers très importants apparaitront, au fur et à mesure du développement du programme, danger pour l'immédiat, mais aussi pour l'avenir.

Mais ce n'est pas pour autant que l'énergie nucléaire doit être considérée comme mauvaise «en soi». Cette idée est répandue par certaines écoles écologistes, souvent les mêmes qui prétendent que les engrais sont aussi mauvais «en soi». Cette position est idéaliste, elle refuse de prendre en compte l'évolution des sociétés humaines, qui ont toujours progressé dans le sens d'une meilleure maîtrise des forces de la nature. Le capitalisme a contribué à ce progrès, mais en mettant ces forces au service du profit, et non de l'homme. Et mettre ces forces au service du profit, cela veut dire aujourd'hui que les puissances impérialistes mettent en danger l'avenir de nos peuples, par une utilisation anarchique et déséquilibrée des richesses naturelles.

Pour ce qui est du combat contre l'implantation massive d'énormes centrales nucléaires, il est donc juste. Mais il doit être l'affaire des larges masses, et non d'une minorité de possesseurs de résidences secondaires ou d'industriels inquiets à l'idée de devoir relever les salaires. Ce sont les ouvriers qui sont le mieux à même d'en comprendre le sens, car leur expérience leur montre que l'on peut contraindre la bourgeoisie à prendre d'effectives mesures de sécurité. Et prendre ces mesures, cela demande aujourd'hui que ce programme soit freiné, que des expériences prolongées soient faites. Ce combat ne doit donc pas être conçu contre le nucléaire par principe, mais pour un contrôle par les masses des problèmes de la sécurité.

E. BREHAT



l'article sur le projet d'une telle centrale à Nogent sur Seine. Ce défaut se fait d'autant plus sentir que les positions des habitants de Nogent, notables locaux, paysans, ouvriers y sont détaillées et que cela devrait permettre de se faire une bonne idée des problèmes posés par ce genre de lutte. La position conséquente à prendre y apparait cependant, mais de façon détournée. Un des ouvriers rencontrés se

thermique, pollution radio-active, par les effluents de la centrale (dans le cas de Nogent les effluents sont les eaux de Paris...) et à cause des matériaux irradiés. Pour avoir une approche scientifique de ces problèmes, un livre à consulter, fait par le syndicat CFDT de l'Énergie atomique : *L'Électronucléaire en France* (collection Points). Sans s'étendre davantage, disons que le manque de maîtrise de la technique

## VIE QUOTIDIENNE

### La mise sous tutelle

A Hérouville, cité dortoir, la misère est grande, beaucoup d'ouvriers de cette ZUP dont la mairie est socialiste, travaillent à la SMN, cette boîte ayant mis un jour de chômage partiel par semaine. Les ouvriers voient ainsi leur salaire diminué de 400 à 500 F. Celui-ci s'élevait auparavant à 2 000 F mensuels environ. Reste donc 1 500 F de salaire pour un O.S. 1.

Un appartement F4 HLM coûte 490 F par mois. Les familles acculées ne peuvent plus payer le loyer ce qui permet la venue de l'huissier venant porter la sommation de payer coût 140 F. Une famille de trois enfants a vu l'huissier trois fois dans le même mois lun loyer impayé de trois

mois entraîne l'expulsion de l'appartement de la famille). Lorsque la quittance de l'EDF est restée impayée celle-ci envoie un inspecteur de l'EDF si la famille ne peut payer immédiatement la quittance à l'inspecteur, on lui coupe l'électricité le même jour.

Les traites de meubles ou appareils ménagers n'étant plus payées régulièrement, les mères de famille reçoivent la visite du service social, leur prouvant qu'elles ne savent pas gérer leur budget et qu'elles devraient demander d'elles-mêmes la mise sous tutelle de leurs allocations familiales. Le désespoir aidant, et très souvent l'expulsion proche voient presque toujours l'approbation de la

famille pour demander sa mise sous tutelle qui dure au moins deux ans. La mise sous tutelle est le non paiement des allocations familiales plus le salaire unique plus les allocations logement. Celles-ci sont versées à une personne du service social qui gère elle-même l'argent de la famille. Je vous rappelle qu'à Hérouville, il y a plusieurs suicides de mères de famille.

J'espère que vous voudrez bien faire paraître ma lettre dans le QdP. Continuez vos efforts, le journal est plus facile à lire depuis quelques temps. Avec mes remerciements.

Une lectrice du Quotidien d'Hérouville Saint-Clair

## EN AVANT VERS LE 12 PAGES CHAQUE JOUR

### SOUTIEN FINANCIER AU QUOTIDIEN DU PEUPLE

je donne 10 F 50 F 100 F F

Nom .....  
Profession .....  
Adresse .....  
Envoyer à :  
Le Quotidien du Peuple BP 225 75 924 PARIS Cédex 19  
CCP 23 132 48 F PARIS

Le Quotidien du Peuple publication du PCR (ml)  
Adresse postale  
BP 225 75 924  
Paris Cédex 19  
CCP n° 23 132 48 F Paris  
Directeur de publication  
Y. CHEVET  
imprimé par IPCC Paris  
distribuée par les NMPP  
Commission Paritaire  
56 942

DEVENEZ CORRESPONDANT DU QUOTIDIEN DU PEUPLE

TÉLÉPHONEZ AU QUOTIDIEN DU PEUPLE

208 65 61 Paris de 8 H 30 à 13 H

# BLOC-NOTES

En Chine Socialiste

## LES TRAVAILLEURS SE MOBILISENT CONTRE LES SEISMES

Dans le Quotidien du Peuple du 11 février, nous avons vu la raison des tremblements de terre (le déplacement des plaques tectoniques) et la possibilité de prévision de ces séismes. Les seules méthodes de mesure des différents paramètres de l'activité sismique de la terre ne permettent pas encore une prévision précise. D'autre part, quand bien même cette prévision existerait, il reste à savoir l'utilisation qui en serait faite, et nous avons mentionné l'existence d'un rapport américain tendant à conclure (ce n'est pas formulé ouvertement...) que l'annonce d'un séisme dans une zone industrielle provoquerait une telle chute d'activité économique et une telle panique, qu'il valait mieux trouver autre chose... Mr. Liu Ying yung, chef de la délégation chinoise à la conférence de l'UNESCO sur l'évaluation des risques de séismes a proposé la collaboration de la Chine à cette prévision et a révélé la fantastique avancée du peuple Chinois en ce domaine.

considérés jusqu'alors comme une «fatalité» ont déjà fait des milliers de morts en Chine. Un effort important d'étude de ces phénomènes a donc été entrepris, après la libération. Mais c'est après le tremblement de terre de 1966 dans le Hopeh que de nouvelles méthodes, fondées sur la mobilisation des masses, et sur l'expérimentation scientifique ont été mises en œuvre.

Tout d'abord, le principal effort scientifique a été fait dans le domaine de la prévision. Pour cela, toutes les méthodes modernes ont été utilisées et remises entre les mains des masses : 10 000 spécialistes disposant de plus de trois cent observatoires, travaillaient le problème, mais plus de 100 000 travailleurs, ouvriers, paysans, jeunes y contribuent. Une formation rapide leur a été donnée, et tout le peuple est éduqué pour pouvoir apporter sa contribution. Il en résulte une somme d'informations que ne peuvent même pas imaginer les sismologues occidentaux.

### UTILISER LE SAVOIR POPULAIRE

Sans posséder de complexes sismographes, sans avoir intégré les variations du rapport entre ondes P et ondes S, les paysans des régions touchées par les séismes avaient déjà fait de nombreuses observations. Avant un séisme de nombreux phénomènes physiques se déroulent : certaines sources se tarissent, ou changent rapidement de niveau, des bulles apparaissent... Cela, seule une connaissance approfondie du pays permet de l'observer. D'autres signes sont révélateurs : le comportement des animaux. Signe connu, mais considéré comme peu sérieux par nombre de sismologues... Cela, les paysans le savaient depuis longtemps et en détail. Ce sont toutes ces observations qui ont permis de protéger la population du Liaoning, en janvier 75, d'un important séisme.

### LE TREMBLEMENT DE TERRE DE LIAONING

Quatre ans de collectes d'informations dans cette

«zone chaude» qu'est le Liaoning avaient amené les scientifiques chinois à prévoir un important séisme dans cette région, en 1974. L'étude fut donc approfondie, la mobilisation des masses renforcée. En décembre 74, mesures scientifiques et comportement des animaux (serpents sortants de leurs trous...), convergent.

La population est prévenue de manière à préparer une évacuation éventuelle. Début février, les signes se précipitent et de petits tremblements de terre sont enregistrés. Le 4 février, la certitude est acquise d'un tremblement de terre imminent. La population se replie dans des abris, des équipes médicales sont constituées. A 19h30 se produit le séisme, très important. Le nombre de victimes qu'il fera est infime par rapport à ce qu'il aurait été sans sa prévision. Le succès est là. Il est éclatant et prouve la supériorité incontestable qu'ont les masses sur les phénomènes naturels, lorsqu'elles possèdent le pouvoir.

Cela le peuple Guatémaltèque l'éprouve dans sa chair aujourd'hui.

Eric BREHAT

### UN FLÉAU NATIONAL UNE MOBILISATION NATIONALE

Les tremblements de terre,

A cette mobilisation de masse, s'ajoute de nouvelles méthodes fondées sur l'expérience accumulée des masses.

# TÉLÉVISION

## SAMEDI 14 FÉVRIER

TF 1  
10 h 00 - J. OLYMPIQUES  
13 h 00 - JOURNAL & JEUX OLYMPIQUES  
14 h 35 - SAMEDI EST A VOUS  
18 h 30 - GEDEON dessin animé  
18 h 40 - 6 MINUTES POUR VOUS DÉFENDRE  
18 h 50 - MAGAZINE AUTOMOTO  
19 h 20 - ACTUALITÉS RÉGIONALES  
19 h 45 - J. OLYMPIQUES  
20 h 00 - JOURNAL  
20 h 30 - NUMERO 1 Dalida.  
21 h 30 - feuilleton GRAND-PÈRE VIKING  
22 h 30 - J. OLYMPIQUES  
23 h 15 - JOURNAL

A 2  
14 h 05 - SAMEDI DANS UN FAUTEUIL  
18 h 00 - CLAP magazine du cinéma.  
18 h 55 - DES CHIFFRES ET DES LETTRES  
19 h 20 - ACTUALITÉS RÉGIONALES  
19 h 45 - Y'A UN TRUC  
20 h 00 - JOURNAL  
20 h 30 - LE SAUT DU LIT Comédie  
22 h 15 - DIX DE DER  
23 h 35 - JOURNAL

FR 3  
18 h 25 - EMISSIONS RÉGIONALES  
19 h 00 - POUR LES JEUNES  
19 h 20 - ACTUALITÉS RÉGIONALES  
19 h 40 - UN HOMME, UN ÉVÈNEMENT  
19 h 55 - FLASH JOURNAL  
20 h 00 - FESTIVAL Cinéma fantastique D'AVORIAZ  
20 h 30 - Cinéma 16 LA MAISON D'ALBERT  
22 h 00 - JOURNAL

## DIMANCHE 15 FÉVRIER

TF 1  
13 h 00 - JOURNAL  
13 h 20 - LE PETIT RAPporteur.  
14 h 05 - LES RENDEZ-VOUS DU DIMANCHE  
15 h 45 - DIRECT A LA UNE  
17 h 05 - LES AVENTURES DE Robin des Bois. film américain 1938  
19 h 45 - JOURNAL  
20 h 30 - LES FEUX DE LA CHANDELEUR film français de Serge Korber 1972  
22 h 05 - QUESTIONNAIRE Léon Gingembre.  
23 h 00 - JOURNAL

A 2  
12 h 30 - J. OLYMPIQUES  
13 h 00 - MIDI 2  
13 h 40 - BONS POUR LE SERVICE avec Laurel et Hardy  
15 h 00 - SPÉCIAL Bruce LEE  
15 h 30 - AU PAYS DE LA Montagne sacrée.  
17 h 30 - MONSIEUR CINÉMA  
20 h 00 - JOURNAL  
20 h 30 - SYSTÈME 2 Sylvie VARTAN  
21 h 40 - SCHULMEISTER ESPION DE L'EMPEREUR  
22 h 35 - LES CADETS DE LA POLITIQUE : J.P. Chevenement.  
23 h 05 - JOURNAL

FR 3  
19 h 00 - Les grandes heures d'ABEL GANCE  
20 h 05 - LES ANNÉES ÉPIQUES DU CINÉMA. Les magiciens.  
20 h 30 - LE MASQUE & LA PLUME cinéma politique.  
21 h 20 - DARWIN OU l'évangile du diable  
23 h 00 - JOURNAL

# feuilleton ETOILE ROUGE SUR LA CHINE

AUX ÉDITIONS STOCK

d'Edgar SNOW

Résumé : Après la fondation du PCC en mai 1921, le programme préconisé par Mao-Tsé-toung en direction des paysans est rejeté par le secrétaire général du Parti, Tch'en Tou-hsieou. La ligne opportuniste suivie par celui-ci permet à Tsiang Kai-chek, lors de son coup d'Etat contre révolutionnaire (1927) de «décapiter» le PCC ; celui-ci perd les quatre cinquièmes de ses membres. Tch'en Tou-hsieou est relevé de ses fonctions c'est le début de la longue lutte contre le Kouomintang.

19ème EPISODE  
LE SOULÈVEMENT DE LA RÉCOLTE D'AUTOMNE

### PROGRAMME D'ACTION

Dans son récit de lui-même, Mao était maintenant arrivé au début des soviets, qui surgirent du naufrage de la révolution et qui luttèrent mains nues, pour élaborer malgré tout une nouvelle victoire au sein de la défaite. Il poursuivit : (...)

«Je fus envoyé à Tch'ang-cha (1) afin d'organiser le mouvement connu plus tard sous le nom de Soulèvement de la Récolte d'automne. A cette occasion, mon programme comportait la réalisation de cinq points : 1° séparation complète entre l'organisation provinciale du Parti et le Kouomintang, 2° formation d'une armée révolutionnaire paysanne et ouvrière, 3° confiscation des biens des petits et moyens propriétaires, aussi bien que des grands propriétaires, 4° mise en place au Hounan d'un pouvoir du Parti communiste indépendant du Kouomintang, et 5° organisation des soviets. En ce temps-là, le Comintern (2) s'opposait au cinquième point et ce n'est que plus tard qu'il le mit en avant comme mot d'ordre.

### LA PREMIÈRE ARMÉE PAYSANNE ET OUVRIÈRE

«En septembre, nous avons déjà réussi à organiser un vaste soulèvement par les soins des unions paysannes du Hounan et à former les

premières unités d'une armée paysanne et ouvrière. Les recrues provenaient de trois sources principales : la paysannerie, les mineurs de Han-yang et les troupes insurgées du Kouomintang. Cette force militaire précoce de la révolution s'appela «Première Division de la Première Armée paysanne et ouvrière». Le 1er Régiment réunit les mineurs de Han-yang. Un second fut constitué de milices paysannes de P'in-kiang, Lieou-yang, Li-ling et de deux autres hsien (3), et un troisième



de la partie de la garnison de Wou-han qui s'était soulevée contre Wang King-wei. Cette armée se forma sous les auspices du Comité provincial du Hounan, mais le programme général de ce Comité et de notre armée fut condamné par le Comité central du Parti, lequel semble avoir cependant adopté une attitude expectative plutôt que d'opposition active.

### EVASION

«Alors que je voyageais entre les mineurs de Han-yang et les milices paysannes pour l'organi-

sation de l'armée, je fus pris par des min-t'oan (4) au service du Kouomintang. La terreur était alors à son apogée et des centaines de suspects étaient fusillés. On donna l'ordre de m'emmener au quartier général des min-t'oan où je devais être exécuté. Ayant cependant emprunté plusieurs dizaines de yuan à un camarade, je tentai de soudoyer l'escorte. Les soldats de la troupe étaient des mercenaires et n'avaient aucun intérêt particulier à ce que je sois fusillé, et ils consentirent à me relâcher, mais le gradé qui les commandait s'y refusa. Je décidai donc d'essayer de fuir, mais n'en trouvai l'occasion que lorsque nous étions déjà à quelques deux cents mètres du quartier général. A ce moment je m'échappai et courus dans les champs.

«J'atteignis un lieu élevé, au-dessus d'une mare entourée d'herbes hautes dans lesquelles je me cachai jusqu'au coucher du soleil. Les soldats me poursuivirent et forcèrent des paysans à battre la campagne avec eux. Bien souvent ils s'approchèrent de très près, une ou deux fois de si près que j'aurais presque pu les toucher, et c'est miracle que je n'aie pas été découvert, car je perdis plusieurs fois tout espoir et crus bien que je serais repris. Enfin, au crépuscule, ils abandonnèrent la recherche. Je me mis immédiatement en route à travers les montagnes et marchai toute la nuit. Je n'avais pas de chaussures et souffris beaucoup de mes pieds, qui étaient en sang. Je rencontrai en chemin un paysan qui me vint en aide, m'hébergea et plus tard me guida jusqu'au district voisin. J'avais sur moi sept yuan et m'en servis pour acheter des chaussures, un parapluie et à manger. Quand j'arrivai enfin sain et sauf chez les milices paysannes, il me restait encore deux sous.

(à suivre)

1. Capitale du Hounan.  
2. Organisme dirigeant la IIIème Internationale fondée par Lénine.  
3. District.  
4. Milice du Kouomintang.

# INTERNATIONAL ESPAGNE

**le quotidien  
du peuple**

## Le droit de grève imposé dans les faits

L'Espagne a de nouveau connu une nouvelle semaine de lutte : malgré la très dure répression policière, le mouvement de grève ne désarme pas en Espagne, à commencer par Madrid, la capitale, aujourd'hui à la tête des luttes ouvrières.

En effet, la lutte se poursuit à la multi-nationale néerlandaise Lever Iberica, pour l'obtention de négociations salariales, et la réintégration des licenciés. Cette lutte rencontre des échos extérieurs, qui se sont traduits par une grève de solidarité dans les secteurs de l'enseignement : professionnel et une grève générale mardi dernier, qui a paralysé Aranjuez.

Les actions continuent dans les secteurs de la métallurgie des transports et du cuir madrilènes ainsi qu'à «Metales Preciosos» de Vallecas. Les 2000 travailleurs d'Ibelsa à Alcalá de Henares poursuivent, quant à eux, leur lutte.

La mobilisation des quartiers de Madrid prend de l'ampleur : 4000 personnes ont tenu un meeting à Vallecas, dimanche dernier. Et, le journal «Nuevo Diario» n'est pas sorti jeudi, en signe de protestation, à la suite de l'action judiciaire intentée au journaliste Vasquez Prada par un tribunal militaire, pour refus de coopération avec les autorités : il avait refusé de livrer à la police ses sources d'information pour une série d'articles sur l'armée espagnole.

### LA MOBILISATION POPULAIRE

Le fait que la bourgeoisie espagnole n'ait pas le «calme» souhaité par l'armée est symptomatique : non seulement à Madrid, mais aussi en province, la mobilisation populaire ne cesse de s'accroître, touchant différents secteurs et rien ne permet aujourd'hui, de dire quand il s'arrêtera.

Chaque jour, un mouvement apparaît, qui prend le relai d'une grève qui vient de

mobilisation des travailleurs et réintégrer les 30 ouvriers licenciés. A Fiesta (Alcalá de Henares, Madrid), la mobilisation populaire a obtenu la réintégration des 40 ouvrières licenciées : chaque jour, une heure de grève était observée dans tous les secteurs (usines, services et même enseignement), jusqu'à la réintégration des licenciés.

### DES MOTS D'ORDRE POLITIQUE

Les objectifs de la lutte des peuples d'Espagne se situent à l'heure actuelle sur le plan économique, contre la politique de blocage des salaires et de licenciement pratiquée par Juan Carlos. Toutefois, chaque manifestation s'accompagne de réclamation de l'amnistie générale, de l'abo-

lution de la législation répressive et de l'élection libre de véritables syndicats ouvriers. Devant cette importante mobilisation populaire, le comte de Morico s'essayait hier à des tentatives de division en affirmant que d'ici juillet prochain, tous les prisonniers

politiques seront libérés, à l'exception des «terroristes». Ces mots d'ordre politique qui apparaissent dans les manifestations posent le problème de la coordination des différentes luttes en un vaste mouvement national contre le régime de Juan Carlos. La question est aujourd'hui posée de l'organisation d'une grève nationale qui viendrait concrétiser ces aspirations politiques des masses.

C'est bien ce dont se rend compte le PCE, et ce dont il ne veut pas. Le PCE tente de frayer le mouvement de grève actuel qu'il ne peut briser, dans une voie légaliste et strictement économique. Sa stratégie est d'isoler systématiquement les luttes, et, s'il le peut, de leur préférer des formules beaucoup moins radicales. Aussi, ne lutte-t-

s'achever victorieusement. Ainsi, à Valence, la grève du bâtiment, partie de Madrid, s'est déclenchée conjointement à d'autres grèves qui touchent le textile, l'enseignement, la métallurgie et certains services de santé.

L'ampleur de ces mouvements impose, de fait, le droit de grève et de réunion, toujours interdits par Juan



A Barcelone, le drapeau catalan est hissé

Carlos. Cette force du mouvement populaire se traduit par une combativité accrue et des succès remportés dans la lutte contre la politique économique du gouvernement : récemment encore, le patronat des usines John Deere à Geziale a dû reculer devant la

menace de la législation répressive et de l'élection libre de véritables syndicats ouvriers. Devant cette importante mobilisation populaire, le comte de Morico s'essayait hier à des tentatives de division en affirmant que d'ici juillet prochain, tous les prisonniers

ne seront libérés, à l'exception des «terroristes». Ces mots d'ordre politique qui apparaissent dans les manifestations posent le problème de la coordination des différentes luttes en un vaste mouvement national contre le régime de Juan Carlos. La question est aujourd'hui posée de l'organisation d'une grève nationale qui viendrait concrétiser ces aspirations politiques des masses.

De Madrid par téléphone

## Chine : Renforcer la dictature du prolétariat

Dans la presse chinoise, ainsi que dans des affiches en gros caractères («dazibaos»), posées à l'université de Pékin. Les textes parus ces derniers temps dans la presse chinoise font particulièrement état d'un «débat sur le front de l'enseignement concernant le système pédagogique, le principe d'enseignement et la méthode d'éducation». Mais on précise aussitôt : «La question qu'il recouvre fondamentalement est qu'il faut... faire de nos écoles un instrument de la dictature du prolétariat» (1).

De même, on insiste beaucoup sur la thèse de Mao Tsé Toung, qui dit : «C'est la politique qui commande ; elle est l'âme de tout. Le travail politique est vital pour toute notre activité dans le domaine économique».

Ces débats, qui connaissent aujourd'hui une nouvelle actualité, sont familiers au peuple chinois, à son Parti Communiste. Particulièrement, depuis la Révolution Culturelle, ils n'ont pas cessé, avec plus

ou moins de force, sous une forme ou une autre, de déterminer l'évolution d'ensemble de la société chinoise.

Comment forme-t-on la jeunesse ? Favorise-t-on l'apparition d'intellectuels coupés du peuple, susceptibles de devenir des dirigeants qui vont enlever dans les faits son pouvoir à la classe ouvrière, et bientôt commencer à l'exploiter, ou le contraire ? C'est la question : l'école est-elle ou non l'instrument de la dictature du prolétariat, du pouvoir des ouvriers et des paysans ? Cette question est très importante pour l'avenir du régime socialiste.

De même, estime-t-on que la société socialiste poursuit principalement le but de développer la production ? Alors, on ne répond pas à la question : au service de qui se fera cette production ? De quelle classe ? Au contraire, la question essentielle reste, une fois que la classe ouvrière a pris le pouvoir, de savoir si elle parviendra à le garder : alors elle pourra

développer la production pour le bien de tous.

Ces questions font l'objet de la lutte en Chine depuis maintenant dix ans. Elles continueront certainement de le faire encore longtemps : la nouvelle société, sans exploitation de l'homme par l'homme, ne peut se dégager de l'ancienne qu'au cours de longues années d'un difficile combat. Le peuple des autres pays n'a pas à s'inquiéter que la Chine socialiste soit le théâtre d'une lutte. Comme le disent actuellement nos camarades chinois : «Nous voulons parvenir à la stabilité et à l'unité. Mais cela ne signifie pas renoncer à la lutte des classes. Car stabilité et unité en sont les conséquences» (1).

Jean LERMET

(1) Tche Heng, dans le n° 1, 1976, du Drapeau Rouge.

Nous donnerons prochainement de larges extraits des principaux textes du débat en cours parus à ce jour.

## Étudiants tunisiens réprimés

Hier après-midi se tenait une conférence de presse organisée à la Ligue des États Arabes par le Comité d'Information et de Défense des Victimes de la répression en Tunisie.

Jeudi matin, la police intervenait à la Cité Universitaire et arrêtait des étudiants tunisiens (CSP-UGET) en grève de la faim depuis le 6 février 1976 pour protester contre la répression à l'université de Tunis.

Cette intervention arbitraire s'est faite avec la complicité de la direction de la Fondation de la Cité Universitaire et de l'Ambassade de Tunisie à Paris. Sur les 5 étudiants relâchés jeudi en fin d'après-midi : 4 sont menacés d'expulsion et le dernier risque gros puisqu'il a été condamné en Tunisie à 7 ans de prison en septembre dernier.

La lutte continue : les étudiants tunisiens ont réoccupé la Maison du Mexique et poursuivent la grève de la faim ; pour soutenir les grévistes de la faim, allez à la maison du Mexique (Cité Universitaire, Bd Jourdan

## Angola : la capitale de l'UNITA et la dernière localité aux mains du FNLA tombent

Le MPLA a annoncé qu'il avait pris la ville de Silva Porto. A la veille de la chute de Huambo, l'UNITA y avait replié son état-major. L'UNITA reconnaissait sa défaite dans un communiqué de son bureau politique qui affirmait notamment : «Pour notre liberté et notre pays, nous continuerons notre combat dans les forêts, les montagnes et les vallées pour vaincre les envahisseurs cubains, russes et tchèques, dont nous savons qu'ils auront en fin de compte le même destin que les colonialistes portugais».

Au nord, les forces du MPLA ont chassé le FNLA du dernier poste qu'il tenait encore : Manquela do Zombo. Le MPLA peut avoir à livrer une dernière grande bataille au Sud, au barrage de Cunene où les sud-Africains massent des troupes. Mais les experts militaires sud-africains jugent eux-mêmes que la situation militaire est désespérée pour l'UNITA.

## Algérie : soutien renouvelé au peuple sahraoui

Dans un communiqué rendu public jeudi à Alger, le conseil des ministres et le conseil de la Révolution ont réaffirmé le soutien de l'Algérie au peuple sahraoui, et souligné les dangers que, selon eux, fait peser sur le Maghreb et toute la «Nation Arabe» la guerre entreprise par le roi du Maroc contre le peuple sahraoui.

«Sans doute, une confrontation nouvelle et généralisée laissera des traces indélébiles sur toute une génération des peuples du Maghreb qui ne se sont jamais départis de leur vocation unitaire. Cependant, les risques d'une telle conflagration ne sont malheureusement pas écartés».

«La Nation Arabe traverse aujourd'hui une épreuve des plus déterminantes de son Histoire et toute erreur d'appréciation de sa part pourrait lui être fatale».

«...Ni la paix, ni la stabilité ne seront assurées tant que ne seront pas reconnus les droits du peuple sahraoui dont le combat héroïque aura toujours l'appui total de notre pays».

## Le ministre des affaires étrangères de Timor-Est : 80 % du territoire est libéré

Le ministre des affaires étrangères de la République Démocratique de Timor, José Ramos Horta a déclaré que les forces du front de libération de Timor ont libéré 80 % du territoire. Au cours de sa conférence de presse, il a notamment révélé que les troupes indonésiennes ont assassiné 20 000 personnes au cours des derniers cinq mois.

De son côté, la Croix-Rouge internationale a fait savoir qu'aucune de ses missions n'avait été autorisée à se rendre à Dilli, la capitale, depuis que les troupes indonésiennes ont pénétré.

## Israël condamné à l'ONU pour violation des droits de l'homme

La commission pour le respect des droits de l'homme à l'ONU a condamné Israël pour ses pratiques à Jérusalem et en Cisjordanie occupée. Deux cents manifestants ont parcouru les rues de la vieille ville de Jérusalem avant-hier, il y a eu une trentaine d'arrestations. Cela fait maintenant plus d'une semaine que les manifestations quotidiennes se poursuivent dans Jérusalem contre la judaïsation de la ville.

## Coup d'État au Nigéria

Hier matin, le chef de l'État du Nigéria, le général Murtala Mohammed a été renversé par un coup d'État. Il semble se confirmer que le général ait trouvé la mort au cours de l'assaut donné par les unités rebelles contre le palais présidentiel. Les jeunes capitaines qui ont conçu le coup d'État n'ont pas été suivis et le chef d'état-major de l'armée nigériane a annoncé que les mutins encerclés dans Lagos seraient écrasés.